Ubaye-Serre-Ponçon

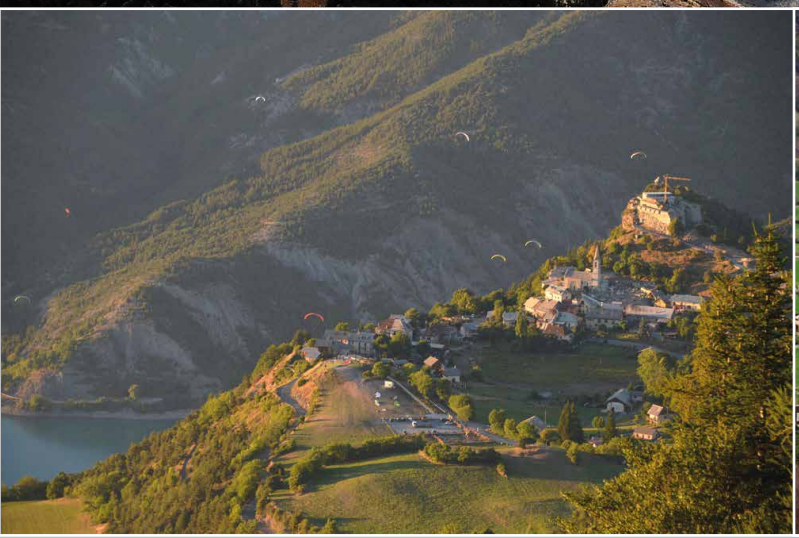

Saint Vincent les Forts

LA BRÉOLE

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2017 - Nº 1

SOMMAIRE

P. 4-5 **UBAYE-SERRE-PONÇON : UNE NOUVELLE COMMUNE**

P. 5 **FINANCES 2017**

P. 6-7 **PROJETS 2018**

P. 8-9 **PLEIN FEU SUR LES POMPIERS**

P. 10-11 **QUELQUES MOTS D'HISTOIRE**

P. 12-14 **NOUVEAUX ACTEURS DANS LA COMMUNE**

P. 15-16 **LA VIE SCOLAIRE**

P. 17-19 **TEMPS FORTS DE LA COMMUNE**

P. 20-22 **LES ASSOCIATIONS**

P. 22 **LES FESTIVITÉS 2018**

P. 22 **MÉMENTO - ÉTAT CIVIL**

Crédit photos : G. Streichert, C. Pradal, Bréole i Brius, la cie des frères Lumière, Daniel Rondelaer, Annaïs Thomas, Odile Ghelab, Amandine Achard-Royer, Luna Ghelab Les Z'amis du Fort, Ubaye-'Escalade, F. Ragolski, J-M. Cogordan, R. Lejeune, Thomas Janssen

Responsable d'édition : Jean-Michel TRON

LE MOT DU MAIRE ET DES MAIRES DÉLÉGUÉS

Chers amis,

Le 1er janvier 2017 est une date historique pour nous. St-Vincent-les-Forts et La Bréole se sont effacés pour voir naître Ubaye-Serre-Ponçon. Notre nouvelle commune s'étend à présent du Villaret jusqu'à Chaussetive. Cette décision politique, qui était évoquée depuis de nombreuses années, s'est concrétisée avec la réforme territoriale voulue par l'Etat, la fusion de nos deux intercommunalités a provoqué le mariage de nos deux communes. En effet, le choix était de grandir pour être plus fort, pouvoir exister dans la vallée de l'Ubaye et plus encore en être une richesse. Nous sommes à l'entrée de cette vallée, nous devons en être la vitrine. Conscients du potentiel en matières touristique et économique, notre commune est à un point stratégique de développement, à mi-chemin entre Gap et Barcelonnette. Les deux conseils municipaux s'étant réunis, s'est à présent 20 conseillers qui m'ont fait confiance pour réussir cette fusion. Toute l'équipe et moi-même déploierons une énergie sans relâche pour que notre territoire soit grand, beau et fort dans ce nouveau schéma départemental. Les engagements pris par les municipalités respectives seront honorés. La tâche est lourde, le travail est grand, mais c'est avec une immense fierté qu'ensemble nous écrivons une page de l'histoire, la première d'Ubaye-Serre-Ponçon. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année et vous adresser tous nos vœux de bonheur pour l'année 2018.

Jean-Michel Tron

En janvier dernier, nous décidions d'unir les atouts de La Bréole et de Saint-Vincent-les-Forts. Nous avons alors décidé d'une gestion partagée de ce nouveau territoire "Ubaye-Serre-Ponçon", Troisième commune en termes de population de la vallée de l'Ubaye. Les deux conseils municipaux ont choisi à l'unanimité d'adopter une forme de gouvernance atypique qui durera jusqu'aux prochaines élections de mars 2020. Certains observateurs ont pu émettre des doutes sur la pertinence d'une équipe de trois maires, six adjoints fonctionnant en binômes et une équipe multipliée par deux.

Un an après, je suis convaincu de l'intelligence de cette collaboration temporaire garante d'une fusion progressive et «tout en douceur» de notre territoire. Lorsque je relis la charte de fusion que nous avons adoptée il y a un an, (voir dernier bulletin municipal) je me réjouis de constater son application. Aujourd'hui, lorsque j'observe le travail accompli et la façon avec laquelle nous avons su franchir bien des obstacles, je suis pleinement optimiste pour les années à venir pour « Ubaye-Serre-Ponçon ».

Guy Kletty

2017 s'inscrira dans l'histoire de nos collectivités comme une année de ruptures engendrant de profonds changements dans nos habitudes, nos manières de penser et d'agir.

Tout d'abord avec la fusion de nos deux communes La Bréole et Saint-Vincent-les-Forts préparée depuis plusieurs décennies au travers du District puis de la Communauté de Communes. Une fusion qui s'inscrit dans la restructuration de nos communes qui tient compte de la géographie, de la démographie, de l'évolution économique et de l'érosion financière publique. Nos communes ont été créées lors de la révolution française de 1789 dans une France rurale où la plupart d'entre elles atteignaient ou dépassaient 1000 habitants. Ce n'est plus la généralité.

Si la commune veut conserver son idéal démocratique, sa proximité auprès d'une population souvent désemparée, sa capacité à répondre aux besoins de ses habitants, elle doit être forte, suffisamment structurée pour s'imposer et résister aux forces animées par les pouvoirs de Communautés de Communes de plus en plus grandes.

Notre volonté de citoyen est de conserver notre commune, une commune qui appartient à ses habitants où le bien vivre ensemble est une réalité quotidienne. Ces fusions inéluctables entraînent des changements dans nos habitudes, nos réflexes, nos actions. Ils sont plus marqués chez celles et ceux de ma génération que chez les plus jeunes pour qui les limites administratives n'ont plus la même signification. J'ai confiance dans cette nouvelle commune Ubaye-Serre-Ponçon qui sera demain le deuxième pôle de développement inscrit au SCOT (schéma de cohérence territoriale) de notre vallée de l'Ubaye. Transition toute trouvée pour évoquer la deuxième fusion de l'année 2017 nous concernant. Celle de notre Communauté de Communes constituée de seulement deux communes avec la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon.

La Loi NOTRe exigeait le regroupement de communautés de communes au 1er Janvier 2017. Quoiqu'on puisse en dire nous nous en tirons mieux que certaines zones de notre département.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon est l'une des Communautés de Communes les plus homogènes par sa géographie, ses mentalités, son histoire et ses dimensions. Elle constitue un territoire de montagnes qui comporte à l'aval un lac artificiel parmi les plus grands d'Europe. Le potentiel économique offre un large choix de développement qui ne demande qu'à être mis en lumière.

C'est avec optimisme que j'aborde cette nouvelle organisation. Ce territoire deviendra ce que nous voudrons en faire. C'est à nous de nous l'approprier depuis La Bréole jusqu'à la frontière italienne, sachant qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Aujourd'hui la gestion de la CCVUSP est maîtrisée, rigoureuse.

Elle s'exprime dans un climat de confiance mutuelle et de sérieux assumé. En ce qui concerne notre Commune, les travaux dont la compétence relève de la Communauté de Communes s'achèvent ou se poursuivent : la séparation des eaux pluviales au village, le renforcement du réseau d'eau potable sur les hameaux hauts de La Bréole. Une déchetterie, une vraie, est à l'étude et sera opérationnelle en 2018 dans la zone d'activités des Terrasses.

Quant à la récupération des compétences non partagées par la nouvelle Communauté de Communes, elles sont financées par le transfert des recettes fiscales de la Communauté de Communes à la Commune dans la plus stricte équité. Dans ma fonction de 1er Vice-Président je veillerai scrupuleusement à l'égalité de traitement entre toutes les communes dans le respect de leur particularisme afin d'éviter les polémiques stériles, destructrices et donc improductives. Enfin le département a lui aussi connu une rupture avec le changement de majorité consécutif au décès de son Président Gilbert SAUVAN.

Le groupe politique auquel j'appartiens à fait alliance avec une partie de l'ancienne majorité pour constituer un pacte de gouvernance dont le seul but est la défense des intérêts de notre département en toute impartialité.

Délégué au Développement Durable, j'ai la responsabilité de l'environnement dont les services s'étendent depuis la gestion des espaces naturels sensibles au sport de pleine nature en passant par la gestion de la réserve géologique, etc...

Toutes ces fonctions font que ma présence est moins quotidienne à la Mairie. Cependant mon successeur (en qui je me retrouve lorsque j'avais 40 ans !...) me remplace avec la fougue de sa jeunesse, le désir d'avancer et de poursuivre l'œuvre du développement innovant que j'avais commencé avec le soutien sans faille de mes différentes équipes au cours de ces cinq mandats et que je remercie au passage. Lorsque vous recevrez ce bulletin, nous serons à la veille des fêtes de fin d'année que je vous souhaite heureuses pour aborder avec enthousiasme et énergie l'année 2018.

Je termine en citant François GUISOT, ce républicain convaincu «*Le monde appartient aux optimistes, les pessimistes ne sont que spectateurs.*»

BONNES FÊTES ET BONNE SANTÉ À TOUTES ET TOUS.

Roger MASSE

UBAYE-SERRE-PONÇON : UNE NOUVELLE COMMUNE

Il manque Martine Combe et Amandine Achard-Royer

Aujourd'hui, le conseil municipal est composé de 21 élus, le Maire, 2 Maires délégués, 6 Adjoints et 12 Conseillers Municipaux.

- **Maire délégué La Bréole** — **Roger MASSE** — Etat Civil, Urbanisme, Cérémonies, Pouvoir de Police, Cimetières, Contact proximité
- **MAIRE** — **Jean-Michel TRON**
- **Maire Délégué Saint-Vincent-les-Forts** — **Guy KLETTY** — Etat Civil, Urbanisme, Cérémonies, Pouvoir de Police, Cimetières, Contact proximité
- 1er Adjoint — Affaires Générales, Créances & Finances, Ressources Humaines, Communication — **Martine COMBE**
- 2ème Adjoint — Personnel, Technique, Voirie, Réseaux — **Joël GALLICE**
- 3ème Adjoint — Tourisme, Associations, Animations — **Stéphane CLERJON**
- 4ème Adjoint — Bâtiments Publics & Patrimoniaux — **Marc CHARBONNIER**
- 5ème Adjoint — Forêts, Agriculture, Chasse, Cadastre — **Pierre ESTRAYER**
- 6ème Adjoint — Affaires Scolaires y compris Personnel, Transport Scolaire — **Amandine ACHARD-ROYER**

Tous les adjoints fonctionnent en binôme avec un autre élu.

Les 12 Conseillers Municipaux :

Line AILLAUD -
Monique AUBERT -
Guy BARNEAUD -
Nicole BOUCHACOURT -
Sandrine ENGELBERT -
Odile GHELAB -
Annaïck GOYARD -
Gaël GUIBAUD -
Olivier MARTIN -
Gérard MICHEL -
Mickael RAYNAUD -
René TRERIEUX.

Pour plus d'information, consultez notre site **www.ubaye-serre-poncon.fr**

LA FUSION DE NOS DEUX COMMUNES, UNE ÉVIDENCE

La fusion de nos deux communes était évoquée depuis de nombreuses années, la mutualisation des moyens par le biais de notre CCUSP laissait penser que tôt ou tard La Bréole et St-Vincent ne feraient qu'un. Depuis près de trente ans, nous avons appris à travailler ensemble, nous avons rendu des services à la population extrêmement performants et réactifs, notre matériel s'est renouvelé, des constructions se sont réalisées, autant de bases, de fondations qui confortent la création d'une nouvelle commune. La réforme territoriale de la loi NOTRe nous a aidé à franchir le pas. Le fonctionnement de la CCUSP rendait difficile la séparation des communes après trente ans de collaboration. Après plusieurs rencontres, les conseils municipaux convenaient qu'une seule issue était possible, la fusion. Le choix était logique, stratégique et surtout raisonnable au regard de la nouvelle organisation territoriale.

Jean-Michel Tron

FINANCES 2017

Section RECETTES de fonctionnement

Atténuation de charges	2 000,00 €
Produits & Services	137 530,00 €
Impôts & Taxes	1 158 924,00 €
Dotations & Participations	193 294,00 €
Autres Produits de Gestion courante	183 421,00 €
Produits Exceptionnels	6 600,00 €
Opération ordre transfert entre sections	10 308,00 €
Résultat reporté	298 044,00 €
Total des Recettes Fonctionnement cumulées	1 990 121,00 €

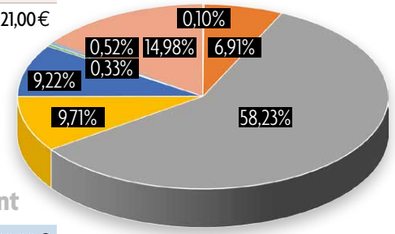

Section DÉPENSES de fonctionnement

Charges à caractère général	776 600,00 €
Charges de personnel	473 932,00 €
Atténuation de produits	332 837,00 €
Charges de gestion courante	222 010,00 €
Charges Financières	122 826,00 €
Charges Exceptionnelles	11 995,00 €
Dépenses imprévues	17 167,00 €
Virement à la section investissements	10 932,00 €
Opération ordre transfert entre sections	21 822,00 €
Total des Dépenses Fonctionnement cumulées	1 990 121,00 €

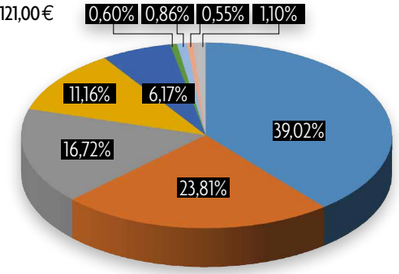

Attributions de subventions aux associations pour 2017

LES MELVILLIENS "Film Dramonasc"	1 000 €
COMITE D'ANIMATIONS ST-VINCENT	9 000 €
AMAC VALLÉE DE L'UBAYE	60 €
BRÉOLE I BRIUS	11 000 €
CLUB DES PANGOUNIERS	1 200 €
CLUB ALPIN FRANÇAIS	150 €
CLUB DE L'AMITIÉ DES AÎNÉS DE LA BRÉOLE	1 200 €
ESCOLA DE LA VALEIA	70 €
LES AMIS DU FORT	1 500 €
ASSOCIATION "Les enfants de Dormillouse" (chasse)	120 €
ASS UNION SPORTIVE DE LA BLANCHE	6 000 €
ASSOCIATION RESTAURANTS DU CŒUR	300 €
RIVAGES DE MÉDITERRANÉE VOILES	2 000 €
SECOURS CATHOLIQUE	400 €
ASSOCIATION SOLIDARITÉ PAYSANS	50 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	3 000 €
ASSOCIATION ADMR	2 500 €
ASSOCIATION MONTCLAR DÉVELOPPEMENT (Soutien)	15 000 €
Union Sportive École Publique	1 500 €
ASSOCIATION PETIT PAS (Crèche à la Bréole, 15 629 € remboursés par CAF)	41 000 €
LENDEMAIN MEILLEUR FRANCE (aide scolarité au Burkina-Fasso)	200 €
FONDUS DE L'UBAYE	100 €
SOCIETÉ DE CHASSE DE LA BRÉOLE	1 000 €
CCAS TÉLÉALARME	400 €
JUDO CLUB ESPINASSES	200 €
MUSIQUE DANS LA VALLÉE	880 €
RÉSERVES AUTRES ATTRIBUTIONS	170 €
TOTAL :	100 000 €

Les subventions versées en 2016 sur les 3 budgets réunis était de..... 113 381 €
Détail ci-dessous des Comptes de 2016 :

SUBVENTIONS 2016 LA BRÉOLE	14 710 €
SUBVENTIONS 2016 SAINT-VINCENT-LES-FORTS	13 570 €
CCUSP	85 101 €
Total 2016	113 381 €

Niveau d'endettement de la commune

Liste des emprunts

Opération	Montant emprunté	Intérêts d'emprunt	Date de la 1ere échéance	Taux	Durée	Date de fin	Capital remboursé fin 2017	Intérêts remboursés fin 2017	Capital restant dû au 01/01/2018	Intérêts restants dû au 01/01/2018
Acquisition Maison Armando à La Bréole	82 996,66	44123,9	01/04/2004	5,20	17 ans	01/05/2020	62611,87	41967,41	20 384,79	2156,49
Auberge montagnarde à St Vincent	185 000,00	61330,39	25/04/2010	3,94	15 ans	25/01/2025	82051,62	45424,59	102 948,38	15905,8
Construction Bâtiment Boulangerie à La Bréole	160 000,00	43797,5	30/03/2005	3,82	15 ans	01/01/2019	134308,34	42316,16	25 691,66	1481,34
Construction de la crèche	600 000,00	160418,83	24/10/2014	3,25	15 ans	24/10/2029	97892,48	5414795	502 107,52	106270,88
Construction groupe scolaire à La Bréole	800 000,00	387599,28	30/11/2009	4,47	20 ans	01/03/2029	257608,57	217431,15	542 391,43	170168,13
Cure du Lautaret	30 000,00	7103,55	02/12/2010	2,90	15 ans	02/12/2025	12395,81	4919,11	17 604,19	2184,44
Espace multimédias (école Lautaret) renégocié (*)	650 000,00	292644,51	06/03/2011	3,16	25 ans	06/03/2017	650000	117560,65	0,00	0
Divers Investissement ancienne COMCOM	970 000,00	291160,09			Entre 10 & 20 ans		242825,91	140116,6	727174,09	151043,49
Lotissement «LE COLLET»	189 037,00	259906,34	31/01/1991	6,90	30 ans	31/01/2020	162964,18	257071,04	26 072,82	2835,3
Maison Forestière à St Vincent	8 213,00	1637,6	05/10/2009	4,04	10 ans	05/10/2018	7266,21	1599,33	946,79	38,27
Espace multimedias (école Lautaret)	557 637,90	58295,01	01/04/2017	1,24	16 ans	01/01/2033	23745,77	5400,69	533 892,13	52894,32
Rénovation Mairie à La Bréole	400 000,00	160989,8	01/06/2013	4,56	15 ans	01/06/2027	104940,8	82055,8	295 059,20	78934
Zone d'activités à La Bréole	113 000,00	30931,78	01/01/2005	3,82	15 ans	01/01/2019	103757,64	30578,79	9 242,36	352,99
Achat terrain pour lotissement au collet	155 000,00	26296,6	28/04/2011	3,15	10 ans	28/01/2021	99202,56	23172,51	55 797,44	3124,09
(*) renégocié en 2017 avec La Banque Postale pour un taux passant de 3,16% à 1,24%										
Situation des emprunts au 31/12/2017									**2 859 312,80**	**587 389,54**
Dette en capital par habitant au 31/12/2017 (pour 711 habitants)									**4 021,54** €	
Dette cumulée capital et intérêts au 31/12/2017 (pour 711 habitants)									**4 847,68** €	

Bâtiment de vente directe de produits agricoles

Le projet initié en 2015 est à présent ficelé, les aides du Ministère de l'environnement et de la Région PACA pour 80% étant acquises. Un maître d'œuvre a été choisi. La coopérative de vente de produits agricoles installée à Montclar depuis 1988 est notre partenaire avec ses trente-cinq producteurs. Les travaux de construction du bâtiment labellisé "bois des Alpes" en continuité avec la salle polyvalente débuteront au premier semestre 2018.

Le city stade

Les travaux ont pris un peu de retard mais la réalisation de notre terrain multisports va démarrer en fin d'année et sera mise à disposition de tous très rapidement. Après avoir été implanté à côté de la crèche, c'est finalement au niveau du parc de jeux et en lien direct avec l'école à La Bréole que la structure multisports va voir le jour.

La Borne de recharge électrique des véhicules modernes

Une borne de rechargement pour les véhicules électriques a été installée au coin du parking de la Fromagerie. Cette installation fait partie d'une campagne de développement à l'initiative du Syndicat Départemental d'Energie 04. Une recharge complète dure environ 45 minutes, le paiement se fait via une application mobile ou un badge spécifique.

Une commune avec deux Plans Locaux d'Urbanisme

La commune d'UBAYE-SERRE-PONÇON fait exception en matière d'urbanisme. En règle générale les documents d'urbanisme (POS, PLU, carte communale) concernent un territoire communal entier, quelle que soit la taille du ban communal. Chez nous, la fusion des deux communes permet pour l'instant de conserver les documents d'urbanisme, c'est-à-dire les règles d'occupation des sols, propres à chaque commune "historique". A La Bréole, le Plan Local d'Urbanisme est définitivement adopté par le conseil municipal et l'Etat depuis le 17 mars 2016. A Saint-Vincent-les-Forts la procédure démarrée en 2015 est toujours en cours. L'enquête publique, ultime consultation de la population, est prévue début 2018. La mise en application de ce PLU est espéré courant premier semestre 2018.

UBAYE-SERRE-PONÇON DEMAIN :

Les PLU (s) des deux communes historiques se ressemblent dans presque tous les domaines. Pas étonnant, l'ensemble du territoire est soumis aux mêmes règles contraignantes tel que : loi montagne, loi littoral, loi ALLUR, et route à très grande circulation. Il aura fallu jongler avec ces directives pour garantir un développement harmonieux de l'urbanisme et maintenir le développement économique et démographique. Le cabinet EURECAT, choisi à l'époque par les deux communes, nous a accompagnés dans ce travail de longue haleine. Malgré ces contraintes légales Ubaye-Serre-Ponçon s'est fixé un objectif de mille habitants d'ici 2025. Cet objectif réaliste de développement classera notre commune à la deuxième place en termes de démographie dans la vallée.

Guy Kletty

La maison du Lautaret

Le projet de réhabilitation de la maison du Lautaret a pris du retard. Déjà subventionné par le ministère de l'Environnement et par la Région, nous attendions depuis deux ans une aide supplémentaire de l'Etat. Il n'était pas question de démarrer les travaux avant l'avis préfectoral. Malheureusement après deux refus pour des raisons économiques nous sommes contraints de revoir le plan de financement. Les différents lots de travaux viennent d'être attribués. Les travaux peuvent démarrer dès à présent. Cette maison individuelle, la dernière propriété communale du quartier à ne pas avoir été rénovée, répondra à des normes environnementales ambitieuses du label "Bâtiment Durable Méditerranéen".

L'îlot Barneaud

Les travaux démarreront début d'année.
Voici un dossier porté à bout de bras par la municipalité depuis cinq ans qui va se concrétiser en cette nouvelle année. Cinq logements totalement neufs sortiront de terre en lieu et place de l'ancienne bâtisse proche de la salle polyvalente de La Bréole. Chaque maison accolée comportant un duplex de type T3 ou T4 bénéficiera d'un jardinet côté sud et d'un garage rue du Collet. Le plan de financement a été arrêté par la municipalité en juin dernier. Cet investissement d'environ 1,3 millions d'euros est aidé par des dotations d'Etat et de la Région.

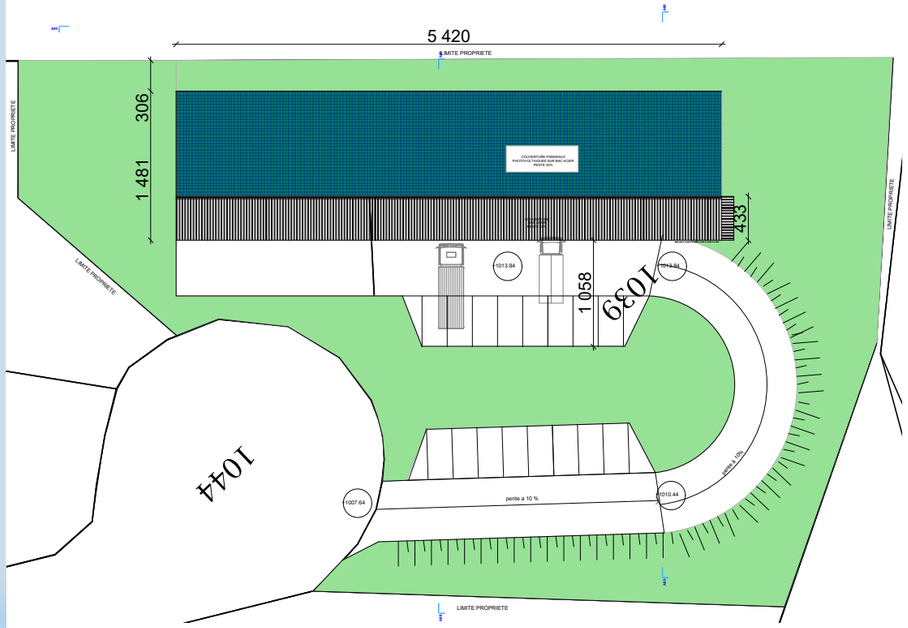

Un atelier communal moderne

La municipalité est déterminée à s'investir dans les énergies renouvelables. Après s'être engagée en partenariat avec la société coopérative de production d'énergies modernes, Ubaye-Serre-Ponçon se lance dans la construction d'un atelier sur deux parcelles de la zone artisanale. Le permis de construire de cet imposant bâtiment de 800 m² est d'ores et déjà accordé. Les travaux de terrassement sont imminents. Cet atelier garage moderne sera équipé de panneaux photovoltaïques de production électrique. Les services municipaux aujourd'hui éclatés sur plusieurs sites et qui ne répondent plus aux normes du code de travail, partageront l'espace avec les services assainissement et déchetterie de la communauté de communes.
Cet investissement en partenariat avec une société de production d'énergie sera opérationnel en 2018.

Vers une nouvelle déchèterie au profit des habitants de la vallée de l'Ubaye (secteur Serre-Ponçon)

Apres avoir été sécurisée, la décharge d'Ubaye-Serre-Ponçon est maintenant fermée.
Il est désormais temps de s'occuper de la déchèterie, située au même endroit, car elle ne répond pas aux normes en vigueur.
C'est la raison pour laquelle, il a été décidé de créer une nouvelle déchèterie aux Terrasses, présentant toutes les garanties d'hygiène et de propreté, tant pour les usagers que pour le personnel intercommunal en charge de son fonctionnement.

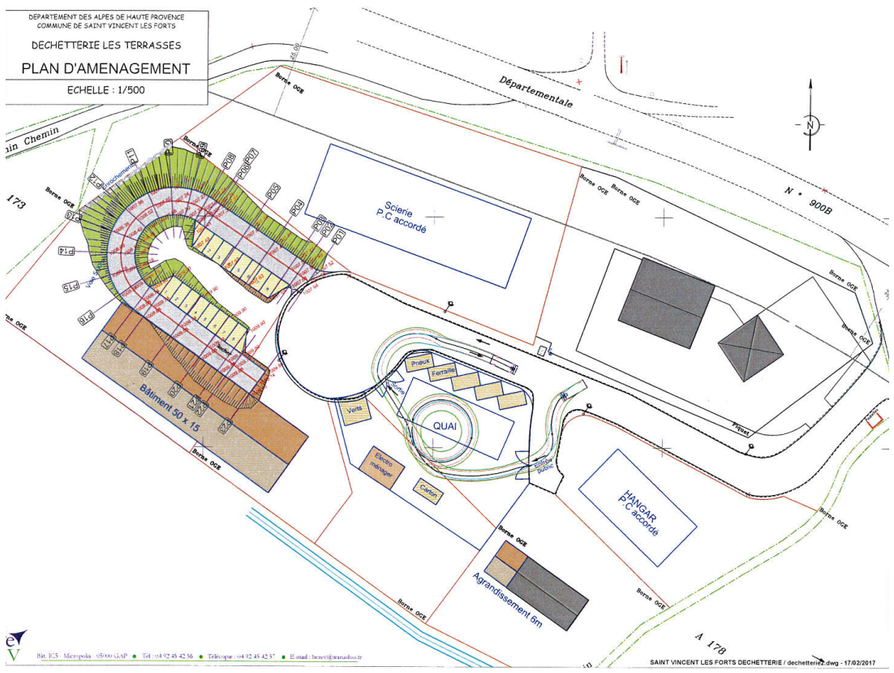

Cette déchèterie intercommunale s'inscrit en parallèle du projet de regroupement des moyens techniques communaux sur le site, projet qui a amené la commune à acheter le garage Laurent et à construire dans un avenir proche un bâtiment, doté d'une toiture photovoltaïque, qui sera mutualisé avec les services de la CCVUSP.
En attendant la finalisation de ces projets, le Conseil Communautaire, sous la présidence de Madame Sophie Vaginay, a décidé de louer le terrain contigu, appartenant à la SCI Laury, pour y installer une déchèterie provisoire, en attendant la construction, en 2018, de la nouvelle. Ce faisant, dès mi-décembre, les habitants pourront s'habituer à déposer leurs déchets sur le site futur, à l'exception des ordures ménagères et des déchets recyclables, qui eux, continueront à devoir être déposés en colonnes de tri sélectif.

Jean-Michel Payot
Vice président CCVUSP

PLEIN FEU SUR LES POMPIERS

L'Adjudant Thomas LEMAIRE

L'Adjudant Thomas LEMAIRE est né il y a 42 ans à Blois (Loir et Cher). Marié et père de trois enfants il vient de prendre le commandement du Centre de Secours d'Ubaye-Serre-Ponçon.
Ayant goûté à la vie militaire en qualité de formateur parachutiste et instructeur au sein des troupes de marine il s'est dirigé ensuite vers le métier d'accompagnateur en montagne. Après avoir accompagné ses clients sur les sommets de l'île de Madère et de l'archipel des Açores il a posé son sac avec sa famille dans les Alpes du Sud et leurs montagnes ensoleillées.
C'est sans doute en vallée de l'Ubaye que la vocation de pompier lui est apparue. Il rejoint le service départemental d'incendie et de secours en qualité de simple sapeur-pompier débutant en 2003. Commence alors une ascension fulgurante dans la hiérarchie de ce centre de secours qui couvre la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon et du Lauzet-Ubaye, ainsi qu'en renfort sur les autres communes limitrophes. Après avoir acquis diverses compétences de chef d'agrès tout engins, pilote d'embarcation, conducteur poids-lourds tout terrain, feux de forêt il est aujourd'hui à la tête d'une équipe de dix-huit femmes et hommes qu'il dirige avec fermeté, rigueur et aussi humanisme. Ses qualités ont été clairement reconnues par ses supérieurs, et notamment le Colonel Frédéric Pignaud lors de son installation le 17 novembre.
La municipalité saisit l'occasion de ces lignes pour féliciter l'Adjudant Thomas Lemaire et ses troupes pour leur implication totalement bénévole au service de la population.

Guy Kletty

SDIS ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Les Sapeurs-pompiers volontaires

À ce jour le centre de secours Ubaye-Serre- Ponçon / Le Lauzet compte 18 sapeurs-pompiers, 1 officier, 4 sous-officiers, 7 caporaux, 5 sapeurs, 1 infirmière
Avant toute chose nous rendons hommage à Guillaume GUINAND, l'un des nôtres, Sapeur-pompier affecté à notre centre et décédé tragiquement en Mai dernier. Egalement la disparition d'un de nos vétérans Mr Boudouard.
Le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter d'année en année. Au 20 Novembre 2017, le centre comptabilise 186 interventions. Soit 40 interventions de plus que l'an passé à la même date... Le nombre d'interventions augmente nettement en saison touristique avec une différence toujours très marquée l'été. Chaque samedi matin, l'équipe de garde effectue une manœuvre (manœuvre incendie, recyclage secours à la personne, interventions diverses). Cela permet de conserver un bon niveau de formation et une efficacité certaine sur le terrain. La technicité nécessaire à nos actions et l'évolution des matériels demande une adaptabilité, un savoir-faire et une mise à niveau permanente des personnels.
Le centre de secours assure chaque été depuis plusieurs années la sécurité sur le lac de Serre-Ponçon avec une équipe nautique constituée de 5 pompiers spécialisés. La fréquentation de ce site amenant bien évidemment un nombre important d'interventions.
La saison d'été a été particulièrement marquée par les incendies où les effectifs du centre ont été à de très nombreuses reprises engagés, souvent sur des sites extrêmement difficiles d'accès où le pied montagnard leur a été fort utile.
Notre centre est riche en pompiers spécialisés dans différents domaines:
Risque chimique, Secours nautique, Sauvetage déblaiement (essentiellement engagé sur les tremblements de terre ou effondrements de terrain), Moniteur de secourisme, Brûlage dirigé. Notre secteur d'intervention concerne 2 communes en premier appel (Ubaye-Serre-Ponçon et le Lauzet) et 6 autres communes en second appel. Au vue de l'activité opérationnelle croissante, les effectifs au sein du centre d'incendie et de secours deviennent plus que jamais limités, demandant un investissement important de la part des membres qui le compose. Pour continuer à assurer la sécurité sur nos communes et au vue de l'éloignement des services médicaux, je lance un appel à venir renforcer nos rangs : Si vous avez entre 16 et 50 ans l'esprit d'équipe et d'aventure mais aussi l'envie de rendre service à la population en vous investissant dans cette fonction humainement enrichissante rejoignez-nous. Contacter le Chef de centre par email : CISBOL@sdis04.fr
Je tiens à remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers du CIS pour leur engagement et les valeurs de Courage et Dévouement qu'ils portent au quotidien.

Adjudant Thomas LEMAIRE
Chef du Centre d'Incendie et de Secours

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

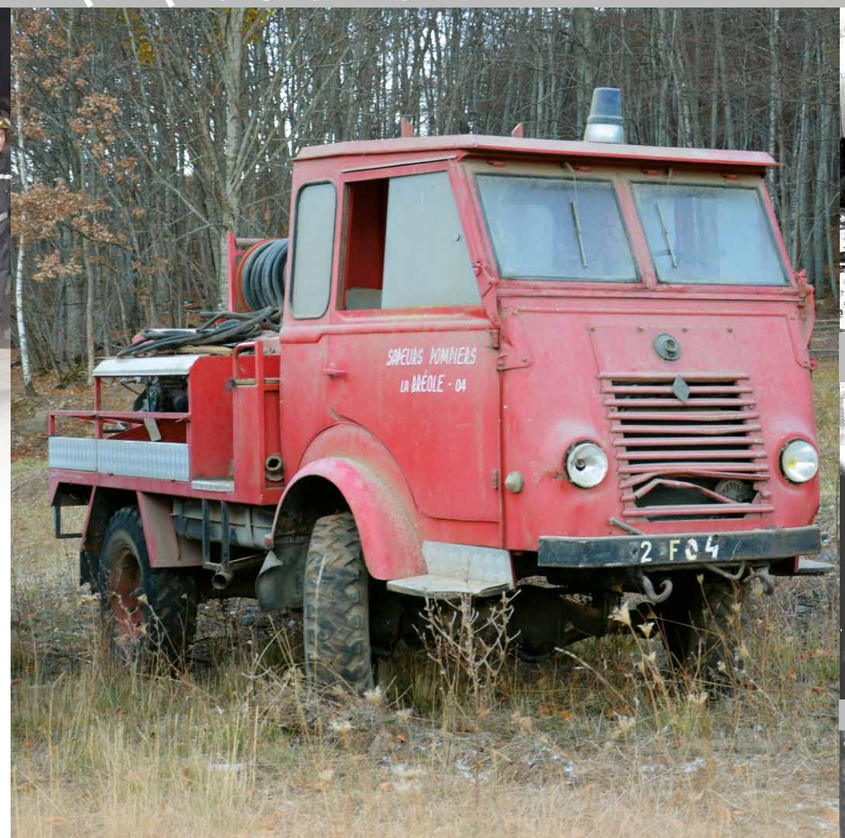

La petite histoire des pompiers de la Bréole

Le Conseil Municipal de la Bréole dans sa séance du 15 mai 1892 émet l'avis d'acheter une pompe à incendie mais l'achat est différé faute de ressources.
Le conseil municipal dans sa séance du 27 Aout 1893 officialise l'organisation d'une subdivision de sapeurs pompiers. Cette délibération nous indique que le corps de sapeurs pompiers existe déjà et que la pompe a été achetée.
Dans sa séance du 19 Novembre 1899 une subvention est demandée pour construire un abri pour la pompe.
Les cadres étaient composés :
- D'un sous lieutenant
- D'un sergent
- De deux caporaux
- Un clairon (les ordres de manœuvre se faisaient avec cet instrument)
- 21 sapeurs.

Le premier chef de corps a été le lieutenant BARNEAUD Joseph Adolphe nommé par arrêté du préfet le 10 Novembre 1899. Il le restera jusqu'à son décès prématuré en 1908. C'était le grand père de Maryse et Pierre.
En 1925, le chef de corps s'appelait Mr CHARBONNIER.
Les derniers chefs de corps à notre connaissance furent : Séverin BOSSE, Elie PIOLLE, Jules GUIBAUD, Emile BARNEAUD, Francis PUSTEL, Claude BOSSE et Roland MATHIEU.
Suite à la dissolution du corps de sapeurs pompiers du Lauzet, le Président du SDIS, à l'époque a procédé à une réorganisation des secours. Ainsi les 2 corps de Saint-Vincent-les-Forts et de La Bréole se sont réunis en un seul corps districal de la Rive Gauche de Serre-Ponçon en 1996 puis est devenu centre de secours départemental en septembre 2000.
Les anciens pompiers étaient nombreux à la prise de commandement du jeune Thomas LEMAIRE.
Ils lui souhaitent de tout cœur une longue carrière et un bel avenir.

Christian MICHEL

Les Sapeurs de La Bréole et le conseil municipal avaient pour habitudes de manger les grives pendant l'hiver chez Germaine.

Une tablée

Elie PIOLLE (Sergent) et Severin BOSSE (Lieutenant et Maire)

Jules GUIBAUD

LA BRÉOLE 998m (Basses-Alpes) — Le Pré de Foire

Une page d'histoire locale

1 - L'ilot Barneaud au Portail qui sera prochainement démoli pour laisser la place à la construction de cinq logements, abrite l'une des plus anciennes maisons du village de La Bréole. En effet, la maison mitoyenne était autrefois l'office notarial. Il a été supprimé par décret du 2 mai 1863. Le dernier titulaire du notariat s'appelait Jean Antoine RICHAUD.

2 - Au quartier Déoule à La Bréole, la maison Ferry (le château pour certain) a changé de propriétaire Elle est désormais habitée en résidence principale. L'occasion de rappeler que M. FERRY minotier fut le premier au début du XX^{ème} siècle à utiliser l'énergie électrique pour l'éclairage domestique. Un générateur animé par une turbine était installé sur la Gayesse. Il fournissait gratuitement une ampoule de 8 volts aux propriétaires de terrain ayant laissé passer le canal d'arrivée d'eau.

Les lignes électriques sont arrivées à La Bréole dans les années 30.

3 - Qui se souvient des nombreux commerces dans la principale rue de Saint-Vincent-les-Forts ?

L'hôtel Liotard, à côté de l'épicerie Trérieux véritable caverne d'Ali baba comme beaucoup d'épiceries de village, une boucherie et plus loin une mercerie. Il y avait aussi un cordonnier qui fabriquait des chaussures, ce n'était autre que le père de Jean GIONO.

La présence de la garnison militaire nécessitait aussi des laveries et bien sûr les cafés.

Citons parmi les marchands de bois, les frères Michel. Ce bois partait par flottage sur l'Ubaye puis la Durance pour service les arsenaux à Marseille.

Le livre de Lucien et Maryse MOST nous rappelle qu'en 1910, une soixante d'élèves fréquentaient l'école. Ils étaient repartis en deux classes au rez-de-chaussée de l'Ecole. Mais c'était avant l'hécatombe de la guerre de 1914 – 1918 et l'exode rural.

Roger Masse

Ubaye-Serre-Ponçon s'exporte

LE MÉLÈZE DE SAINT-VINCENT-LES-FORTS ET LA FABULEUSE AVENTURE DE L'HERMIONE

Le 18 avril 2015, il y avait foule près du port de La Rochelle pour assister au départ de la frégate "L'Hermione" vers les Etats-Unis. Il s'agissait de célébrer l'épopée outre Atlantique 235 ans auparavant du marquis de La Fayette parti prêter main-forte aux "patriotes"américains en conflit avec les anglais.

Une rétrospective grandeur nature préparée depuis 1997 par l'association "Hermione La Fayette" qui a reconstruit presque à l'identique cette frégate née à Rochefort en 1779 et disparue en Atlantique en 1793. Dix-sept ans de travail pour reconstruire l'imposant bâtiment de 65 mètres de long, flanqué de trois mâts dont le plus grand pointe à 47 mètres.

L'Hermione ressuscitée et son jeune équipage de bénévoles aborda sur la côte Est des Etats-Unis en mai 2015 et participa à New-York à la fête nationale des Etats-Unis.

Mais quelle relation peut-il y avoir entre notre village et ce fabuleux voilier ?

La réalisation de ce chef-d'œuvre nécessita beaucoup de bois récolté sur le territoire français. Les constructeurs chargèrent l'ONF de trouver la ressource. C'est ainsi que les mélèzes de Saint-Vincent-les-Forts furent sélectionnés. Et voici encore une page d'histoire qui s'entrouvre. Les anciens se souviennent des billes de mélèze de Saint-Vincent-les-Forts et plus généralement de l'Ubaye, qui jadis approvisionnaient par flottaison les arsenaux de Marseille.

Marc Michel qui en 1996 était garde forestier se souvient de l'abattage et débardage de ce mélèze qui a grandi sur les hauteurs de Mouriaye à 1800 mètres d'altitude. Trente-cinq mètres de long pour un diamètre de 60 cm, l'arbre sélectionné répondait aux critères définis par les constructeurs. En route par la route direction Rochefort, le spécimen bas-alpin servit à construire le "bas de mât d'Artimon".

Notre territoire participe ainsi à l'amitié franco américaine et au savoir-faire français en matière de constructions navales. L'Hermione est attendue l'été 2018 en Méditerranée. Elle fera escale à Marseille, Toulon et Sète. Avis aux amateurs d'histoire et de belles images.

Guy Kletty

© J. Boulissière

6. SAINT-VINCENT-les-FORTS — L'Hôtel Liotard et le fort

Histoire de patronyme

QUE DE NOMS, QUE DE NOMS !

Jusqu'à la Révolution française en 1789, la communauté s'appelait "Saint-Vincent"

En 1793, l'Assemblée Nationale décide de créer le calendrier Républicain et de déchristianise le nom de certains lieux.

Ainsi à partir du 4 Nivôse an second, c'est-à-dire décembre 1793, la commune de Saint-Vincent prend la dénomination "MONTROCHER ci devant Saint-Vincent" puis MONTROCHER tout court. (Dommage, la dactylographie ne permet plus de révéler la calligraphie d'origine)

Mais cela ne durera pas, car dès le 27 prairial an trois de la République, c'est-à-dire juin 1794, le vocable Saint-Vincent revient pour ne plus disparaitre. Cela ne pouvait être fait en cachette, car à la fin de chaque année les actes d'état civil étaient visés par l'administration d'Etat. Par contre le calendrier Républicain ne fut aboli par Napoléon 1er qu'en 1805.

Au milieu du XIX^{e} siècle on s'aperçoit qu'il y a de plus en plus de courrier, de dépêches et cela pose problèmes car dans le Département des Basses-Alpes il y a deux communes qui s'appellent Saint-Vincent et cela provoque évidemment des erreurs de destination.

Ainsi le Préfet exige que ces deux communes prennent un nom particulier.

Dans la vallée du Jabron, la commune de Saint-Vincent fera parvenir un courrier sous la dénomination : Saint-Vincent-sur-Jabron.

Quant à la nôtre, dans la délibération du Conseil Municipal du 19 février 1893, il est stipulé qu'elle s'appellera Saint-Vincent-du-Lauzet. Pourtant en 1895 le Conseil Municipal proposera : Saint-Vincent-du-Fort et en 1898 Saint-Vincent-sur-Ubaye. Ces deux propositions seront refusées. Il est à noter toutefois qu'à cette époque les registres d'Etat-civil sont ainsi libellés : commune de Saint-Vincent, canton du Lauzet, Département des Basses-Alpes et non commune de Saint-Vincent-du-Lauzet.

En 1923 la commune de Saint-Vincent présidée par le Docteur Emile Lautaret dans sa séance de conseil municipal du 11 février demande que la commune s'appelle désormais Saint-Vincent-les-Forts. C'est chose faite le 22 novembre 1923.

Ainsi le Préfet des Basses-Alpes peut écrire au Maire de Saint-Vincent : «*Je vous informe que par décret de Monsieur le Président de la République du 22 novembre 1923, publié au journal officiel du 7 décembre courant, la commune de Saint-Vincent-du-Lauzet, canton du Lauzet, arrondissement de Barcelonnette a été autorisé à prendre la dénomination de Saint-Vincent-les-Forts. Digne le 19 décembre 1923.*»

Enfin, depuis le 1er janvier 2017, une "commune nouvelle" est crée avec La Bréole et prend la dénomination "UBAYE-SERRE-PONÇON".

Signé : le petit historien de service

Michel Turco

Un zoom spécial cette année sur notre territoire avec la sortie, une fois n'est pas coutume, d'un livre qui nous est spécialement dédié.

L'auteur a regroupé dans un ouvrage de 493 pages les informations qu'il avait collectées sur l'histoire de notre pays.

Partant du Lautaret où il possède une maison, il nous fait voyager à travers l'histoire de La Bréole, Saint-Vincent les Forts, Montclar, Pontis et Seyne, tout en replaçant l'anecdote locale dans le contexte historique général.

Ce livre nous rappelle (ou nous fait découvrir) combien notre terre a connu une histoire riche et mouvementée.

De la Préhistoire à la mise en eau du barrage de Serre-Ponçon en 1959, laissez-vous rêver en imaginant la rude vie de nos anciens : vestiges de l'âge du bronze à Saint-Vincent, occupation des Sarrasins aux Fillys, peste à Seyne, famines et catastrophes naturelles, sécurisation du col Saint-Jean au temps des croisades, luttes de pouvoir entre Savoie et Provence, sièges des châteaux aujourd'hui disparus de La Bréole et d'Ubaye ...

Afin d'imager le propos, l'ouvrage est enrichi de plus de 200 images, photos, cartes anciennes ou extraits de journaux.

Le Lautaret, Saint-Vincent et autour est proposé au prix de 18 €.

Vous pouvez vous le procurer :

- auprès de l'auteur : micturco@live.fr qui vous l'adressera par courrier (5 € de frais de port) ;
- localement auprès de Johan De Pauw : 06.81.73.84.40

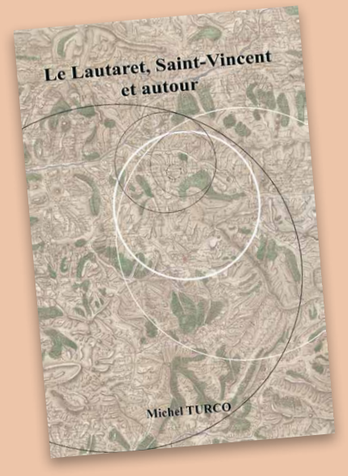

Michel Turco

Les fruits du Col

Nathalie et Yannick ont pris la suite d'Eric Auve et Stéphanie Poitevin pour les fruits du Col et un gîte au Col de Charamel. Nous leur souhaitons la bienvenue et prospérité dans leur activité. «*Nathalie, Institutrice jeune retraitée et Yannick travaillant à Vars, recherchions un nouveau chez nous pour poursuivre notre activité de chambre d'hôtes tout en nous rapprochant de Vars. Nous avons posé nos valises (et quelques cartons ...) au col de Charamel, fin juin... Nathalie a repris l'exploitation "Les fruits du Col" ainsi que la transformation en confitures, coulis, ... des framboises, groseilles, cassis et mûres. Nous vendons nos produits directement sur place, sur les marchés, foires et à l'épicerie de La Bréole. Nous gérons également un gîte "Après les Cols" pouvant accueillir 5 personnes, qui est ouvert toute l'année. Dès notre arrivée, nous avons été invités à la fête des voisins de Charamel, contactés pour faire le marché estival, et rencontré ainsi des gens très sympathiques nous permettant de nous intégrer très rapidement à la vie du village*».

Propos recueillis par Amandine Achard-Royer

L'ARNICA

Entrevue avec Joanne et Michel CERIEZ, qui ont repris en début d'année les chambres d'hôtes de L'Arnica, route du Col des Fillys.
Nous leur souhaitons la bienvenue. Ils ont ramené leurs animaux et adorent admirer notre lac depuis leurs fenêtres ! C'est dans l'ambiance des travaux de rénovation des chambres que m'ont reçu très gentiment Michel et Joanne. Je leur ai demandé de se présenter, de nous expliquer leur motivations, leur activité et leur ressenti.
Je vous livre leur témoignage : «*Nous sommes belges, tous deux professeurs de Langue. Nous avions la direction d'une école pendant 11 ans. Nous avons pris un premier virage à 180° et avions ouvert 2 magasins d'équipements pour randonnée pendant 13 ans. C'était notre 1er virage vers la montagne. Puis nous avons fait le choix de tenir une maison d'hôtes dans le sud de La France et avoir une vie plus sereine. Nous aimons rendre service aux gens, nous avons un bon contact avec les personnes, dans nos précédentes expériences c'était avec nos élèves puis nos clients aux magasins. Ce que l'on fait ici, en accueillant les personnes dans nos 4 chambres d'hôtes et notre gîte, c'est aussi rendre service, programmer des excursions, leur faire passer un bon moment. Nous sommes très contents de notre installation, de l'accueil et apprécions notre nouvelle vie à Ubaye Serre-Ponçon.*»

Propos recueillis par Amandine Achard-Royer

Un nouvel épicier pour le village

Jean-Baptiste Olle a découvert la région il y a quelques années et est immédiatement tombé amoureux de ses paysages, de ses habitants et de la douceur d'y vivre. Marin pompier de profession, métier qui le passionnait entre autres pour les relations humaines, il était à un tournant de sa vie professionnelle. La rencontre avec Micka qui proposait son épicerie à la vente a été décisive. L'occasion pour Jean-Baptiste d'effectuer une reconversion en douceur, pour un mode de vie radicalement opposé à celle des marins pompiers. Il aime vivre à côté de son lieu de travail, côtoyer des gens curieux de découvrir les produits qu'il propose. Notre nouvel épicier est un bon vivant, toujours à la recherche de produits locaux et de qualité à glisser dans ses rayons. L'accueil que lui ont réservé les habitants est encourageant, même si tous ne sont pas encore (re) venus découvrir le magasin. A 38 ans, il espère une implantation réussie.

Reportage d'Odile Ghelab

Syndicat local des moniteurs de parapente d'Ubaye Serre-Ponçon "Les ailes du lac"

Le Syndicat Local est un ensemble d'indépendants mettant en commun des moyens pour exercer leur profession.
[...] **Constitution**
- 10 Membres fondateurs (membres permanents) : Choukri BEDDA, Pierre-Henri BENOIT LIZON, Jean-François CHAPUIS, Thibaut FOILLERET, Guillaume GALVANI, Olivier KOSKAS, Laurent PHILIP, Mathieu PICHON, François RAGOLSKI, Denis VERCHERE.
- Membre saisonnier : Julien DANERY (moniteur de l'école Incondition'aile basée à St-Pons)

Remarque : Eric Morellet et Emmanuel Loch n'ont pas souhaité devenir membre cette année. [...]

II. BILAN SUR LA PREMIERE SAISON ET ÉVOLUTION

La mise en place tardive du syndicat pour des raisons administratives, ne nous a pas permis de débuter de façon sereine et optimale cette première saison, malgré tout l'essentiel fut accompli. Sur le plan organisationnel, le mode de fonctionnement s'est rodé au fil de la saison sans anomalies, cependant pour une meilleure efficacité certains points restent à améliorer. Sur le plan financier, nous n'avons évidemment pas encore de bilan, mais nous pouvons affirmer que le modèle choisi, malgré une première saison en demi-teinte, est viable et qu'il permettra à moyen terme un fonctionnement pérenne. Sur le plan humain, 7 moniteurs ont travaillé cette saison (juillet-août) de façon continue sur le site, 2 moniteurs sont intervenus de façon occasionnelle et 2 moniteurs étaient indisponibles pour raisons de santé. Par ailleurs, nous avons salarié 3 personnes : un aide-décollage et 2 secrétaires. Sur le plan communication clientèle, le manque de temps ne nous a pas permis de développer ce poste, ce qui est pour nous une des priorités pour l'année prochaine (site internet). Sur le plan commercial, nous avons été pénalisés par un retard dans les démarches par rapport à la concurrence, surtout auprès des centres de vacances. De plus le mois de juillet a été une nouvelle fois caractérisé par une faible fréquentation. Concernant le site, l'entretien, effectué par les employés communaux en début et par les membres au cours de la saison, a permis de préserver esthétique et sécurité pour les pratiquants et les visiteurs. Cependant quelques soucis de gestion des flux restent à améliorer (panneautage) et des travaux de finitions sur le chalet sont à réaliser.

III. CONCLUSION

Le mode de gouvernance a permis d'introduire de la démocratie et de la transparence, il demande cependant engagement et rigueur. Les relations entres la majorité des professionnels de la vallée se sont bien déroulées, nous avons pu mettre en place un système où la solidarité a permis une plus grande cohésion entre chacun. Les retours positifs de nos passagers nous laissent à penser que le système adopté répond à un besoin d'une structure à "dimension humaine" privilégiant la qualité à la quantité. L'accès au syndicat comme nouveau membre reste malgré tout envisageable mais nécessite le respect d'un juste équilibre. Enfin, nous pouvons nous satisfaire d'un faible taux d'accident cette année sur le site (aucune statistique pour l'instant à notre disposition).
PS : Je tiens à préciser que cet article a un simple caractère informatif, il intervient avant l'assemblée générale lors de laquelle les directives pour l'année prochaine seront votées.

Pour la mairie d'Ubaye Serre-Ponçon Laurent PHILIP

Cyrille ROYER "Jardin de Serre-Ponçon"

Cyrille Royer n'est pas venu s'installer à La Bréole par hasard. Il est le conjoint d'Amandine Achard-Royer née dans la commune et tous deux se sont installés avec leurs enfants dans la maison paternelle sur la route du col des Fillys. Avec une solide formation et vingt-et-un ans d'expérience, Cyrille Royer a créé son entreprise "Jardin de Serre-Ponçon". Il propose ses services dans le domaine de la conception et la réalisation de jardins d'agrément ainsi que de leur entretien. Il exerçait cette même fonction au sein de l'entreprise qu'il dirigeait auparavant dans le Vaucluse. C'est pour vivre sa passion différemment, en milieu montagnard et plus serein qu'il a recréé cette entreprise ici, en février dernier. Cyrille Royer est prêt à étudier tout projet de conception ou réhabilitation de jardins du gros œuvre jusqu'aux plantations végétales. «*Les végétaux c'est ma spécialité*» précise-t-il.

Interview de Guy Kletty

INITIATIVES ALPES DU SUD : Un prêt d'honneur pour trois acteurs de notre commune

Une sympathique réception s'est déroulée en novembre dernier à Barcelonnette. Le Président de l'association "initiatives Alpes du sud" Bernard Pieri accompagné du Conseiller Général David Gehant remettaient officiellement un chèque de prêt d'honneur à six créateurs d'entreprise de la vallée. Parmi ces six entrepreneurs distingués ne figuraient pas moins de trois nouveaux professionnels de la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon.
- Caroline Bosq créatrice de l'atelier "Les pâtisseries de Caroline" aux Laphonds (photo)
- Bénédicte et Valérie Granier-Dantas les gérantes de l'auberge montagnarde à Saint-Vincent village
- Jean-Baptiste Olle le repreneur de l'épicerie "la Bréhalle" à La Bréole village

Les statuts d'initiatives Alpes-du-Sud stipulent que les créateurs de petites entreprises demandeurs d'un prêt d'honneur sans intérêt sont retenus après avoir convaincu un jury du sérieux de leur projet.
Félicitations à nos trois acteurs du développement dans notre commune.

Deux jeunes entrepreneurs à La Bréole : Siegfried et Leslie Meyen

Nous connaissons tous Leslie, fille d'Alain Saunier malheureusement disparu beaucoup trop tôt. C'est donc par son attachement à notre région et à ses souvenirs d'enfance que Leslie a eu à cœur de venir s'installer ici, dans la maison familiale. Diplômée d'un BTS de négociation / relations clients, Leslie a d'abord travaillé à Gap pour une enseigne nationale, comme assistante commerciale, puis comme commerciale. Siegfried était lui-même sous-traitant en entretien pour cette entreprise de poêles à bois. L'envie de créer leur propre entreprise a peu à peu vu le jour et quoi de plus naturel que de venir s'installer ici. S'installer en milieu rural, loin des zones commerciales, le pari était de taille ! Après avoir débuté leur activité de façon confidentielle, ils ont décidé d'ouvrir un magasin à La Bréole pour recevoir et conseiller le public (du lundi au vendredi de 10h à 12h puis de 15h à 18h et le samedi sur rendez-vous). Ils ont aussi et surtout décidé de s'engager auprès d'une marque autrichienne de grande qualité, et le résultat est là ! Leur activité rayonne sur le secteur Ubaye, Blanche et même au-delà et leur a déjà permis le recrutement d'un salarié durant les périodes de pics de leur activité. Ce jeune couple est aussi sensible à la cause environnementale et est donc heureux de promouvoir ce système de chauffage qui permet de recycler et revaloriser les "déchets" de forêts.

Interview d'Odile Ghelab

Thierry BERTHUY

Thierry Berthuy et sa famille ont emménagé en début d'année à La Bréole dans la maison qu'il a construite au quartier "le Collet" Nous lui avons demandé de se présenter :

Dites-nous qui vous êtes, où habitiez-vous avant de vous établir ici ?

«*J'habitais avec ma famille en Val d'Allos depuis une quinzaine d'années où j'ai créé mon entreprise de plomberie et chauffage.*

Pour quelles raisons avez-vous souhaité vous établir ici ?

J'ai décidé de m'établir en vallée d'Ubaye et y installer mon entreprise pour diverses raisons. Tout d'abord, je ne retrouvais plus ces dernières années, le dynamisme économique en Val d'Allos. Par contre j'ai très vite détecté un potentiel de développement en Ubaye et notamment en début de vallée. D'autre part l'altitude de La Bréole convient parfaitement à la santé de ma famille.»

Quels sont vos projets ?

«*J'espère acquérir rapidement une clientèle fidèle à proximité et aux alentours. Je suis disponible pour tous types d'interventions en plomberie et chauffage y compris la maintenance des installations.*»

Comment avez-vous trouvé l'accueil à Ubaye-Serre-Ponçon ?

«*Nous avons été très bien accueillis. Les gens sont très ouverts et nous apprécions particulièrement le maintien des services publics essentiels.*»

Propos recueillis par Guy Kletty

Bénédicte et Valérie Granier-Dantas font revivre l'auberge montagnarde

Bénédicte et Valérie se sont mariées à Saint-Vincent-les-Forts le 1er juillet dernier. Les invités étant particulièrement nombreux, c'est dans la cour de la mairie, sous le regard attentif de Marianne, que le maire Jean-Michel Tron a recueilli leur consentement. Nous avons voulu en savoir d'avantage sur ce couple sympathique.

D'où veniez-vous avant de vous installer au village ?

Valérie et Bénédicte : «*Nous habitions la région de Toulon mais sommes originaires des Alpes du sud.*»

Bénédicte : «*Je suis née il y a 39 ans à Aix-en-Provence et j'ai vécu plusieurs années à Barcelonnette et connais donc bien la vallée d'Ubaye où j'ai exercé un temps la profession d'ambulancière. Plus récemment dans le Var j'étais commerciale en matériaux du bâtiment.*»

Valérie : «*Je suis née il y a 35 ans en Bourgogne mais j'ai passé mon enfance à Embrun où j'exerçais la profession de gestionnaire en patrimoine.*»

Comment avez-vous découvert le village et la région ?

Bénédicte : «*Je connais Saint-Vincent-les-Forts depuis que j'ai passé mon BAFA à la colonie de vacances.*»

Valérie et Bénédicte (en cœur) : «*Nous avons découvert l'auberge montagnarde l'hiver dernier à l'occasion d'une soirée "café littéraire" Un habitant du village (Vincent Michel) y présentait son livre de science-fiction. Nous avons immédiatement ressenti un coup de foudre pour ce restaurant/gîte qui allait être vacant.*»

Pourquoi ce choix de vie alors que vous n'exerciez pas ce métier auparavant ?

Valérie : «*Nous réfléchissions depuis quelques temps à ce type de reconversion choisie*

Bénédicte : Il faut dire que nous travaillions tous les Week-End d'hiver dans un restaurant à Chabanon. J'ai toujours eu la passion pour la cuisine, particulièrement les desserts.»

Quel a été l'accueil de la population locale ?

Bénédicte et Valérie d'une seule voix : «*Ça a été formidable. On a eu l'impression d'être attendues. Nous avons pris connaissance des gens en proposant un pot d'accueil le premier jour. Depuis, les "locaux" et aussi les habitants des villages alentour viennent régulièrement nous voir.*»

Quels sont vos projets pour l'avenir de l'auberge-gîte ?

Bénédicte et Valérie : «*Nous avons fait une excellente saison estivale. A présent on reste disponibles pour la population du Pays en proposant nos menus "faits maison à 100%" du mercredi au dimanche soir. Nous sommes ouverts à toute proposition d'animation hors saison, du type café littéraire, débats et autres.*»

Propos recueillis par Guy Kletty

Nos écoles

Du fait de la fusion des communautés de communes la mairie, donc notre nouvelle entité Ubaye Serre-Ponçon a désormais les compétences de l'école et du transport scolaire. Après un vote en conseil municipal avec Stéphane Clerjon nous avons été chargés de ces responsabilités. Nous avons pris en l'état les choses et avons rapidement rencontré le personnel pour établir un état des lieux. La préparation du budget nous a permis de détailler le coût de chaque service. Les choses instaurées ont été poursuivies, les activités scolaires et périscolaires jusqu'en Juillet. (ex : projet jardins, voyages et sorties scolaires, les TAP).

LE CENTRE DE LOISIRS

Le rentrée scolaire 2017 a été marquée par la remise en question par le Gouvernement actuel de la réforme des rythmes scolaires mise en place en 2014. En effet, à la fin de l'année scolaire dernière, nous avons été informés par le ministère que nous devions nous prononcer sur notre volonté de continuer à appliquer cette réforme ou de revenir à l'organisation précédente. Nous avons alors souhaité consulter l'avis de l'ensemble de l'équipe éducative et des parents d'élèves avant de nous décider en tant qu'élus. Une grande majorité des personnes interrogées se sont prononcées pour un retour à la semaine de quatre jours (pas d'école le mercredi matin). Les activités périscolaires (TAP) précédemment proposées ont le mérite d'avoir permis à nos enfants de découvrir le théâtre, le cirque, les échecs... Mais cela représentait un budget considérable. Impératif des élus : proposer aux parents une solution de repli pour les mercredis matin. Le conseil municipal a alors décidé de suivre les différents avis et nous avons créé un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH pour accueillir les enfants de nos écoles de La Bréole et du Lautaret les mercredis matin. L'accueil se fait de 7h45à 9h, les activités sont proposées de 9h à 12h et le départ des enfants de 12h à 12h30. Cette structure est dirigée par Christelle TRERIEUX avec le soutien d'Isabelle Tron et de Régine Barneaud. De nombreuses activités y sont proposées : activités sportives, cuisine, grands jeux, randonnée, sorties... Tout a été mis en place pour commencer dès la rentrée de septembre 2017. En moyenne ce sont entre 6 et 7 enfants, chaque mercredi qui bénéficient de ce service gratuit. Si vous souhaitez obtenir des informations sur le centre de loisirs pour votre enfant, vous pouvez contacter la directrice par mail à : periscolaireusp1@orange.fr

LES AUTRES SERVICES PÉRISCOLAIRES :

- la garderie du matin gratuite commence à 7h45 depuis septembre 2017 au lieu de 8h pour les 2 écoles.
- la garderie du soir gratuite, uniquement sur l'école de La Bréole est de 16h30 à 18h30. Les enfants de l'école du Lautaret reviennent sur La Bréole avec le transport scolaire.
- La cantine est toujours assurée par le centre de vacances Reschastel. Le repas est au tarif de 6€ depuis septembre 2017 (5.30€ auparavant et depuis de nombreuses années). Elle n'est facturée qu'à hauteur de 50% aux parents.
- Le transport scolaire de nos écoliers s'effectue par le prestataire Sarlin en totalité. Il est gratuit pour les familles.

LES ÉCOLES :

Nous avons accueilli une nouvelle maitresse en septembre pour l'école du Lautaret Véronique Olle, qui est également nouvelle habitante sur notre commune. Amélie Tahindro a choisi d'autres horizons après 16 ans d'investissements sur cette école. Odile Guelab est accompagnée par Laurence Tavlioglu en poste de remplacement pour l'école de La Bréole. Malgré ces changements le premier trimestre, qui touche à sa fin c'est bien déroulé.

Stéphane Clerjon et Amandine Achard-Royer

LA VIE SCOLAIRE

La vie de l'école :

DE NOMBREUX PROJETS CETTE ANNÉE ENCORE

1/ En fil rouge, toujours le projet jardin qui permet un travail pédagogique de grande qualité sur la découverte de l'environnement, la découverte de savoir-faire (plantations, entretien du jardin, tressage de l'osier, cuisine à partir des légumes récoltés...). Un jardin c'est aussi l'apprentissage de la patience, de la persévérance, 2 qualités à cultiver ! Catherine Monot, conférencière en histoire de l'art nous accompagne fidèlement depuis le départ et éveille les enfants au monde de l'art par la projection d'œuvres d'artistes de tous horizons et de toutes périodes. Les enfants vont aussi s'initier à la danse (grâce à l'intervention d'un conseiller pédagogique en EPS). Cette année encore le jardin sera fêté le samedi 23 juin. Le thème : «*Chut, ça pousse !*». L'an dernier les enfants ont travaillé sur le thème de l'eau et bien sûr sur la construction du barrage. Ils ont ainsi interviewé différents habitants de la commune qui de près ou de loin ont vécu ce grand chamboulement. Un petit film en a été tiré, vous pouvez le visionner à l'école. Les élèves et les enseignantes remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont prêtées au jeu des questions/ réponses établies par les enfants. Un moment de partage inter-générationnel très réussi ! C'est aussi ça l'école ! Jusque-là, Geneviève Pichon, intervenante en musique dans nos écoles depuis très longtemps participait activement aux activités du décloisonnement. Mais la voilà arrivée à l'heure bien méritée de la retraite... Un grand merci Geneviève d'avoir su faire partager à plusieurs générations d'élèves ta passion pour le chant et la musique !

2/ Et si nous allions à la mer ? Les deux enseignantes d'élémentaire projettent un voyage scolaire à la mer du 11 au 15 juin. Les enfants pourront s'initier à la voile et découvrir un nouvel environnement. La commune a le plaisir de financer en grande partie cette belle aventure, toujours dans le souci de proposer des activités de qualité, fondatrices pour l'éducation et le bien-être des enfants. Mais les délégués des parents d'élèves vont organiser des actions (vente d'objets, loto ?) pour alléger les coûts. Les élèves du Lautaret participent cette année (comme Amélie Tahindro il y a 2 ans) à un concours intitulé "les petits artistes de la mémoire". Il s'agit de retracer la vie d'un poilu de la guerre de 14/18 et d'imaginer une correspondance pendant cette période. Un point de départ pour un travail en histoire avec visite des archives départementales et rédaction d'un album. D'ailleurs les enfants sont preneurs de toute information ou souvenir dont vous pourriez disposer sur cette triste période.

AGRICULTURE

Les agriculteurs de la commune à l'honneur

Céline MATHIEU et Michel TRON promus à l'Ordre du Mérite Agricole

Le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, dans le cadre de la promotion du 14 juillet 2017, a retenu cinq personnes du département des Alpes-de-Haute-Provence pour la distinction dans l'Ordre du Mérite Agricole. Parmi ces cinq promus figurent deux agriculteurs de notre commune, tous deux éleveurs laitiers.

Céline MATHIEU s'est vue notifier le titre d'Officier. Déjà titulaire du titre de Chevalier, Céline Mathieu est depuis vingt-et-un an éleveuse de vaches laitières aux côtés de son mari. Outre son implication à la ferme, Céline Mathieu affiche un palmarès impressionnant de responsabilités dans le monde agricole. Présidente de la fédération régionale laitière (PACA) et de l'union des éleveurs producteurs laitiers du Département 04, elle siège aussi dans d'autres organismes comme la FDSEA, la chambre d'agriculture, la MSA et autres..

Michel TRON est promu au titre de Chevalier. Eleveur laitier avec son fils au GAEC de l'Armailli. Il a succédé à son père il y a quarante-et-un an. Il est le Président de la coopérative laitière de l'Ubaye depuis 1994. Cette fromagerie, la seule en vallée d'Ubaye, a installé ses ateliers et magasins de vente à Barcelonnette et à La Bréole et transforme le lait de dix producteurs locaux. Michel Tron est par ailleurs membre du club des entreprises de la vallée.

La municipalité adresse ses félicitations aux promus et les remercie pour leur implication dans la défense de l'agriculture locale et de l'économie.

Guy Kletty

LES TEMPS FORTS DE LA COMMUNE

Atelier équilibre

Le Clot du Dou

Le C.C.A.S. Intercommunal : Ubaye Serre Ponçon, le Lauzet Ubaye, Méolans Revel

PLUSIEURS ACTIVITÉS D'ANIMATION TRÈS DIVERSES ET VARIÉES ONT ÉTÉ PROPOSÉES TOUT AU LONG DE CETTE ANNÉE 2017.

L'accent a été mis cette année sur la prévention santé dans le cadre du programme national « Bien vieillir ».

De février à avril, chaque mercredi, « un atelier équilibre, renforcement musculaire » en partenariat avec la Mutualité française s'est déroulé dans la salle polyvalente du Lautaret. Une quinzaine de personnes ont suivi assidument les séances animées par Laetitia Girard dans une ambiance décontractée. Savoir comment se relever en cas de chute, savoir garder son équilibre, conserver une mobilité corporelle tels étaient les exercices proposés..

Dans un second temps, en septembre et octobre, chaque mardi matin, un atelier sophrologie, relaxation » en partenariat avec la caisse de retraite du régime CARSAT Sud Est, s'est déroulé au Lauzet-Ubaye. Animé par Virginie Giraud Lemoine sophrologue diplômé d'Etat, cet atelier a réuni 17 personnes. Nous avons dû refuser quelques personnes car le nombre maximal de participants avait déjà été largement dépassé. Savoir gérer son stress par différentes techniques de relaxation, soulager ses douleurs en pratiquant l'auto massage, mais aussi des jeux d'interaction faisant appel à la mémoire furent proposés. Les participants ont fait le vœu que cet atelier puisse être reprogrammé à l'automne 2018.

Grace au partenariat avec la Médiathèque de Barcelonnette et dans le cadre de l'animation du réseau des colporteurs en Ubaye, nous avons pu bénéficier d'animations culturelles variées avec des intervenants de qualité.

En avril Julien Ventre est venu nous conter sa vie de berger et les transhumances qu'il a vécues. A la retraite, ce dernier a décidé de raconter son histoire notamment dans son livre "l'étoile du Pastre". Une formidable rencontre, très riche en émotions pour toute l'assistance. Un atelier écriture s'est déroulé en mai. Maryse Caudron, nous a demandé l'écriture d'un texte basé sur les dix mots dans le cadre de la semaine de la francophonie du concours «*dis-moi dix mots*». Enfin, en novembre, c'est Isabelle Chayet qui est venue nous faire partager son savoir concernant les plantes en Ubaye et leurs vertus. Echanges interactifs avec les personnes. Nous nous sommes promis d'aller en promenade sur le terrain au printemps 2018 avec elle afin d'identifier les différentes plantes.

Deux sorties sur le thème de la forêt ont été proposées. L'une en juin, découverte de la gestion de la forêt avec M Cogordan au clot du Dou et l'autre en septembre, avec la découverte de la scierie hydraulique de Méolans présenté par Emile Tron et Monsieur Lèbre. Ces sorties ont suscité un vif intérêt de la part des participants.

Deux excursions à la journée se sont déroulées cette année également. En juin visite de l'usine Occitane en Provence et traversée du plateau de Valensole suivi de Moustiers-ste-Marie. Un magnifique paysage à voir avec ses champs de lavande à perte de vue. Puis en octobre, cap sur le Valgaudemar avec la repas de la chèvre salée. Moment très prisé par les Aînés et un formidable accueil à la ferme auberge des Clarines à Entrepierre par M et Mme Barban. Enfin, n'oublions pas les repas des CCAS. En juillet au Lauzet-ubaye sous le chapiteau et en septembre à la maison familliale de Rioclar. Deux grands moments de partage et de retrouvailles fortement appréciés par tous....

CONTACT : une idée, une suggestion...
Céline 04 92 81 94 08 ou ccas.
meolansrevel@orange.fr

Notre médiathèque :

Le réseau ce sont : 6 médiathèques : Barcelonnette (tête de réseau), La Condamine-Châtelard, Jausiers, Méolans-Revel et La Bréole, le Lauzet. 1 bibliothèque spécialisée, la bibliothèque du Musée de la Vallée. Des collections rassemblant plus de 21700 documents (Livres, périodiques, CD, partitions, cédéroms et DVD) dont plus de 15000 en fonds propre. De nombreuses rencontres, expositions, conférences, contes et ateliers pour tous les âges et tous les publics. Des équipes professionnelles et bénévoles à votre service tout au long de l'année. Consultez régulièrement notre site pour être au coutant de nos actualités : www.mediatheques-ubaye.net

Horaire Médiathèque de la Bréole

Lundi : 13h15-16h30, mardi : 13h15-16h30, jeudi : 13h15-16h30, vendredi : 13h15-16h30

Et un samedi matin sur deux par mois (ouverture tous les samedis matins à partir de janvier). Téléphone : 04 92 85 50 60.

Abonnement : Gratuit. Si vous aimez la lecture et voulez faire partie de nos bénévoles, merci de laisser vos coordonnées en mairie.

Nicole Bouchacourt

Médaille de bronze pour le fromage blanc de la "Coop".

Nous ne cessons de nous régaler avec les bons produits de la coopérative laitière de l'Ubaye. Cette année la coopérative s'est lancée dans la participation au concours général agricole, au Salon International Agricole de Paris. C'est le fromage blanc qui a été présenté. Il est produit à l'atelier de La Bréole et (bien sur) il a été primé par la médaille de bronze. Nous pouvons féliciter Myriam Cava et toute l'équipe et leur souhaitons d'autres victoires !

Amandine Achard-Royer

LE PAVILLON BLEU

EN 2017, LA COMMUNE A DEMANDÉ ET OBTENU LE LABEL "PAVILLON BLEU" POUR LA PLAGE DE SAINT-VINCENT-LES-FORTS.

Qu'est-ce que le Pavillon Bleu :

Ce label, qui s'applique aux plages et ports de plaisance de France, a pour but de garantir aux utilisateurs de ces sites une certaine qualité d'accueil (aménagements d'accès, qualité de l'eau de baignade, accès PMR...). Il est également garant du fait que la commune s'engage dans des actions relatives à la protection de l'environnement (installation de poubelles de tri, sensibilisation à l'écologie...).
Il représente pour les communes concernées une attractivité touristique supplémentaire.

Ce que ça change pour notre plage :

- Aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Mise en place de poubelles de tri
- Organisation d'évènements et d'une communication pour sensibiliser le public au respect de l'environnement.

Les engagements pour l'été 2018 :

- Communications de sensibilisation à l'environnement (flyers, affichage...)
- Promotion, informations et possibilité d'essai de vélos électriques lors du pot d'accueil touristiques sur la plage (par Sport Confort).
- Mise en place sur la plage d'une animation de sensibilisation à l'environnement.
- Communication sur l'utilisation des poubelles de tri.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce label, consultez : www.pavillonbleu.org

Stéphane Clerjon

J-M. Tron lors de la remise du label, 1er dans le Département des AhP

RECHASTEL 25 ans et une nouvelle jeunesse

L'inauguration des travaux à Réchastel. Le ruban a été coupé par Eliane BAREILLE, Conseillère Régionale. Ce sont deux millions d'euros que l'Association des maisons familiales de Seyne a investi dans le Centre de Vacances. Après 25 ans de bons services un rajeunissement s'imposait. A cette occasion Henri SAVORNIN le fondateur de l'Association et son Président historique a reçu l'hommage qu'il méritait pour toute son œuvre au service de l'aménagement et de développement local. Jean-Michel TRON et Roger MASSE lui ont remis la médaille du citoyen d'honneur de La Bréole.

Roger Masse

Journée de l'Amicale des Conseillers Départementaux à La Bréole

Le 14 octobre à l'initiative de Roger MASSE l'amicale dirigée par Henri ROCCA avait choisi La Bréole pour sa rencontre annuelle à Réchastel. Depuis la terrasse qui domine le lac et embrasse un vaste panorama, Roger MASSE a rappelé l'importance touristique du lac dans l'économie du département. Profitant de la présence du Président du Conseil Départemental René MASSETTE, il lui a confirmé le souhait des élus riverains de la nécessité de l'adhésion du département au SMADESEP.

SMADESEP (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon)

Ce syndicat mixte, créé en 1997, a pour but le développement, la mise en valeur et l'aide à l'aménagement des rives du Lac de Serre-Ponçon. La commune Ubaye Serre-Ponçon est adhérente de cette structure. Dès la saison passée le SMADESEP a pris en charge la gestion et la surveillance de la baignade de St Vincent Les Forts. Ce service a du coup été amélioré (deux surveillants au lieu d'un et une plage horaire plus importante que les années précédentes).
Le syndicat nous accompagne aussi dans toutes nos réflexions et démarches sur les futurs aménagements de notre littoral, à la fois par un accompagnement administratif, des conseils techniques, des aides financières... Aussi souhaitons nous pleine réussite à ce syndicat interdépartemental et à son partenaire, la communauté de communes de la vallée d'Ubaye Serre-Ponçon.
Plus d'infos : www.smadesep.com

Stéphane Clerjon

Une fusion célébrée sur les rives du lac le 1er juillet 2017

C'est avec une immense joie que nous avons choisi de vous convier à un apéritif dinatoire sur la plage de St Vincent les forts, pour célébrer l'union de nos deux communes. Le lieu est idéal pour symboliser ce qu'est Ubaye-Serre-Ponçon, "la mer à la montagne" comme l'a évoqué le sous-préfet Richard Mir le jour de son départ. Nous voulions rassembler toute la population et inviter nos camarades de la vallée à découvrir la beauté de notre paysage. La belle ambiance de cette soirée a permis de lancer la saison estivale.

Jean-Michel Tron

MONTCLAR DOMAINE SKIABLE

La station de ski de St-Jean Montclar a rencontré plusieurs difficultés qui ont conduit la municipalité à se séparer de l'exploitation du domaine skiable. Un contrat de délégation de services publics a été proposé. Malheureusement, peu de candidats furent au rendez-vous. De nombreux acteurs locaux du tourisme, habitants de la Vallée de la Blanche, professionnels et particuliers de notre territoire, ainsi que l'association des maisons familiales de Seyne ont composé la nouvelle société Montclar Domaine Skiable, afin d'obtenir la délégation. Malgré de nombreuses sollicitations, MDS restait à la recherche d'apports financiers pour que l'offre soit recevable. Le conseil municipal d'Ubaye Serre Ponçon a considéré qu'en tant que commune voisine, et faisant partie du même bassin de vie, il n'était pas envisageable de voir "mourir" St Jean Montclar. Nous avons donc pris la décision de verser la somme de 15 000€ à l'association Montclar Développement, actionnaire de MDS, pour que la délégation de services publics soit acceptée. Nous souhaitons beaucoup de réussites à Montclar Domaine Skiable dans la gestion de la station de ski, et espérons un bel hiver enneigé.

Jean-Michel Tron

Les voiles d'en haut

LES VOILIERS HISTORIQUES SUR LE LAC DE SERRE-PONÇON

L'association Rivages de Méditerranée organisait les 1 et 2 juillet la 9ieme rencontre de voiles traditionnelles intitulée : Voiles d'en Haut. Une quarantaine de bateaux et environs 160 marins de tous horizons étaient présents pour des animations sur le lac et sur les berges, ainsi qu'une exposition à la base nautique de Saint-Vincent les-Forts. C'est d'ailleurs dans ce cadre que Jean-Michel Tron, Roger Masse et Guy Kletty maire et maires délégués de la nouvelle commune "Ubaye-Serre-Ponçon" inauguraient la fusion entre La Bréole et Saint-Vincent les Forts. Cette manifestation a déjà par le passé recueilli un bon nombre de retombées médiatiques (Des Racine et des Ailes, couverture de Alpes magazine, articles dans les journaux locaux : La Provence et Le Dauphiné,et nationaux, ainsi que la revue "Voiles et Voiliers" et, l'année dernière un long article dans le magazine du "Chasse-marée". Visitez le site : http://rivagesmed.free.fr

Une association éco-citoyenne : ENERGIES MODERNES UBAYE (EMU)

Quelques citoyens et élus de la vallée ont pris l'initiative de se regrouper pour permettre à la population d'investir dans des installations productrices d'énergies renouvelables. Prenant exemple sur d'autres expériences (villages du Queyras, Pays de Digne et secteur embrunais savinois), ils ont entrepris la créatio, d'une association couvrant la vallée de l'Ubaye (EMU). Cette association préfigure la création prochaine d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Le conseil municipal d'Ubaye-Serre-Ponçon a décidé d'adhérer à cette coopérative dès sa création et d'y investir 10 parts sociales de 50€ chacune.

LA SCIC EN BREF

Nous ne vendons rien, nous proposons simplement à ceux qui le souhaitent de changer de mode de production énergétique doucement mais sûrement par des implications citoyennes (le projet fut initié par la ville de Barcelonnette et le pays Sud dans Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte, dont la communauté de communes de la vallée de l'Ubaye est partenaire, mais des exemples d'entreprise coopérative de ce genre sont nombreux en France et bien souvent très dynamiques. Près d'ici, Ener'Guil a déjà mis en service 10 toitures solaires dans le Queyras, Energies Collectives 6 toitures sur l'Embrunais Savinois, etc. En Bretagne, des citoyens ont réussi à financer un projet citoyen de grand éolien de 12 millions d'euros et en Allemagne, plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite est financée par des citoyens... L'objectif de EMU est de réduire les besoins d'énergie de la vallée au maximum, par l'efficacité énergétiques, et de couvrir ces besoins par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus"). Nous voulons répondre aux enjeux fondamentaux du changement climatique, de l'épuisement des ressources fossiles à l'échelle du territoire. Pour en savoir plus : info@emu-ubaye.fr

Gérard Michel, Délégué de la commune auprès de EMU

Retrouvez l'aricle au complet sur le site www.ubaye-serre-poncon.com

Renforcement du réseau d'eau à Charamel, Fermeyer et l'Egaye

L'alimentation en eau potable des secteurs de Charamel, Fermeyer et l'Egaye pose problème depuis plusieurs années. Les six sources et six réservoirs ne répondent plus toujours aux normes de potabilité et de débit. Le schéma directeur d'alimentation en eau potable de 2014 soulignait déjà ce problème et nous proposait plusieurs solutions. Les élus de l'ancienne CCUSP ont opté pour une rénovation des réseaux du secteur en supprimant les installations de captages de moins en moins performants.

Le nouveau réseau alimentera ces quartiers en eau potable originaire des sources nommées "les Berlies" à Saint-Vincent, qui sont déjà acheminées par gravitation jusqu'au réservoir des "Goirands".

L'eau potable sera pompée jusqu'à un nouveau réservoir situé sur les hauteurs de Charamel d'où l'alimentation des hameaux se fera par gravitation. Pour ce faire, une station de pompage est en cours de construction au bord de la route départementale menant à Vilaudemar via Charamel.

Les marchés publics ont été notifiés aux entreprises pour un montant de 387 000 € HT. Le Conseil Départemental subventionne à hauteur de 30 % alors que l'Agence de l'Eau contribue à 22 %. Les 48% restants ainsi que la TVA sont autofinancés par la Régie de l'Eau d'Ubaye-Serre-Ponçon.

A l'heure où nous écrivons cet article, les travaux sont en cours et seront achevés d'ici la parution du bulletin.

Guy Kletty
D'après renseignements pris auprès de Marc Plantier
Ingénieur à la CCVUSP

Services de l'eau potable et de l'assainissement

DES COMPÉTENCES PARTAGÉES ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La loi NOTRe a bousculé partout en France l'organisation des services de l'eau et de l'assainissement. Depuis janvier 2017 ces services au public auparavant gérés par nos 2 anciennes communes ont été confiés à la communauté de commune de la vallée de l'Ubaye. Après une année de transition et de nombreux investissements réalisés, le service de l'eau est à nouveau confié au 1er janvier 2018 à la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon. L'intercommunalité reste chargée du service de l'assainissement. Tous ces chamboulements sont indépendants de la volonté du conseil municipal et des élus de la vallée mais sont imposés par la loi. Pour autant, le service continue à être assuré avec tout le sérieux et la rigueur qui s'impose. Les investissements sur le réseau d'eau seront poursuivis par la commune en 2018 (voir article précédent).

La modernisation du réseau d'assainissement imposé par les services de l'Etat et prescrit au schéma départemental est en cours sous le pilotage de la communauté de communes. Vous avez sans doute remarqué les travaux menés à La Bréole l'été dernier afin de soustraire les eaux pluviales des effluents à épurer. Ces travaux subventionnés à 44% par le Département et l'Etat se chiffrent à 436 000 € HT.

D'autres investissements suivront avec la construction de deux nouvelles stations d'épuration, une à La Bréole et une à Saint-Vincent-les-Forts et là les coûts estimatifs s'envolent.

LES TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT :

Qui n'a pas remarqué une augmentation sensible depuis 3 ans du tarif eau/assainissement ? Ces ajustements tarifaires n'ont pas été décidés par hasard mais sont indispensables pour pouvoir financer les importants travaux en cours et à venir, comme décrits ci-dessus. Ces travaux sont subventionnés par différents partenaires à hauteur d'environ 50 et 70 %. Cependant ces aides indispensables sont conditionnées à l'instauration d'un tarif minimum. D'ailleurs, le barème actuel à 1,85 € TTC le m3 semble faible, comparé au tarif de 4,15 € observé en moyenne en France.

Reconnaissons que la facturation forfaitaire (calculée sur une consommation moyenne de 120 m³ par foyer) peut paraître excessive pour certains ménages économes. Soyons patients, la commune et l'intercommunalité factureront au volume réellement consommé dès la fin de l'installation de la totalité (700) des compteurs électroniques.

Guy Kletty

ADMR
la référence du service à la personne

Du nouveau à l'ADMR

Depuis le 1er juillet 2017, un traité de fusion établi ,à l'échelon de la Fédération Nationale ADMR, a acté la dissolution de l'association ADMR Saint Vincent les Forts - La Bréole, dont le territoire fait désormais partie intégrante de l'ADMR Vallée de l'Ubaye qui a son siège social à Barcelonnette. Pour ne pas rompre le lien de proximité avec les bénéficiaires actuels, un local a été mis gracieusement à la disposition de l'ADMR Vallée de l'Ubaye par la municipalité d'Ubaye Serre-Ponçon. Cette heureuse initiative n'a été rendue possible que grâce à l'actif soutien de Monsieur Jean-Michel TRON, maire, et de Monsieur Guy KLETTY, maire délégué de Saint-Vincent-les-Forts. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Le local est situé au Lautaret, dans l'immeuble "le Cercle". Madame Sylviane MICHEL, salariée de l'association à double titre, est la responsable administrative. Elle a suivi une formation à Seyne les Alpes les 12 et 13 septembre 2017 pour l'utilisation de "Philia" (logiciel des plannings) et le 24 octobre 2017 pour la télégestion. Elle assure l'accueil et une permanence téléphonique au Lautaret :

- le mardi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30,
- le vendredi matin de 8 h à 12 h.

N'hésitez pas à lui rendre visite ou à la contacter au numéro de téléphone suivant : 09 62 57 24 07
admrlabreolestv incent@gmail.com

En dehors de sa mission administrative, Madame Sylviane MICHEL continue à assurer les interventions à domicile tout comme Mesdames Aurélie CHATELJN, Agnès AGNOLI et Martine ROUMIGUIERES. Leurs interventions concernent actuellement 13 bénéficiaires, et représentent un volume mensuel de 264 heures (hors période estivale).

Enfin, nous tenons à saluer l'engagement permanent et le dévouement de Madame Josette BERANGER et de ses collaboratrices, membres bénévoles, qui ont porté l'association ADMR de Saint-Vincent-les-Forts - La Bréole "à bout de bras" pendant de très nombreuses années.

Michèle ANDRE
Présidente ADMR Vallée de l'Ubaye
04400 BARCELONNETTE

Des nouvelles des Bréole i Brius !

A Pâques, nous avons imaginé une nouvelle chasse aux œufs géante, lors de laquelle les enfants sont partis à la recherche de 300 œufs bio. Le public a assisté à une de nos délirantes créations : de belles poulettes motorisées ont déboulé sur la place du village pour tirer au sort les œufs gagnants !

Cet été, les habitants et les vacanciers ont profité d'un programme remarquable lors des Nocturnes 2017. La quantité de spectacles a été équivalente à l'année précédente mais sur deux soirées au lieu de trois. Ainsi de nombreuses compagnies sont venues proposer de très belles créations. Danse, clown, équilibre, théâtre burlesque, décalage et musique ont été les maîtres mots de ces brulants mercredis ! La fréquentation a encore été synonyme de record puisque nous avons dépassé les 2 000 personnes pour la deuxième soirée. Heureusement pour nous, les amis-olibrius se sont multipliés et nous étions plus de 25 bénévoles pour accueillir cette foule dans les meilleures conditions possibles.

En résumé voici quelques chiffres de l'été : six spectacles de rue, deux concerts, un DJ, quatre animations pour enfants. 18 332€ de frais artistiques (spectacles et matériel technique), 503 kilos de frites, 1 080 litres de bière, 1 120 hamburgers, 241 parts de poulet basquaise, 1WC, deux piqûres de guêpes et une cheville !

Pour fêter Noël, notre habituel calendrier de l'Avent se tiendra dans les deux hameaux de La Bréole et Saint Vincent du 16 au 22 décembre. Une navette gratuite sera de nouveau mise à disposition des habitants, reliant les 2 lieux, pour ne rater aucune fenêtre et profiter du bien convivial vin chaud !

Nous remercions la mairie Ubaye Serre-Ponçon qui rend possible toutes ces actions grâce à une subvention annuelle de 11 000 € en 2017.

Et à bientôt pour de nouvelles aventures... Pour nous suivre choisissez facebook ou un vélo et pour nous écrire breoleibrius@gmail.com !

UBAY'ESCALADE. Au service des grimpeurs

Cette année encore les "équipeurs" d'Ubay'Escalade ont participé de manière active à l'équipement de nouveaux itinéraires de grimpe, (voies sportives et grandes voies montagne). Notre topo guide (Cf Photo) paru en juillet 2016 a rencontré depuis un réel succès. Il est possible de se le procurer à Barcelonnette (Maison de la presse, La Montagne Sport), à Gap (Vertige Montagne) et en été au camping Campéole à St-Vincent-les-Forts. Pour info, les revenus liés à la vente de ce topo guide sont entièrement réinvestis dans l'équipement, l'aménagement et l'entretien des sites d'escalade de la vallée. Grâce à cela, l'association fonctionne en fonds propres et ne sollicite aucune subvention des collectivités. Bonne Grimpe !

Club de l'amitié

Voila une année qui se termine avec ses joies et ses peines.

C'est avec tristesse que nous avons accompagné trois de nos adhérents : Guy BARNEAUD, Marie-Noëlle MATHIEU et André FANTINO. Nous avons une pensée pour Jean AILLAUD et Jocelyne Michel.

Le Club se maintient avec une trentaine d'adhérents. Nous pratiquons la pluparts de nos activités en commun avec le Club des Pangouniers : sorties et repas. Réunions le mardi après midi à la salle polyvalent du Lautharet.

Nous accueillerons toujours avec joies de nouveaux adhérents retraités ou pas.

Le club de l'Amitié vous souhaite à toutes et tous de bonne fêtes de fin d'année.

La Présidente
Denise CHARBONNIER

LES ASSOCIATIONS

Le fort a fêté le printemps.

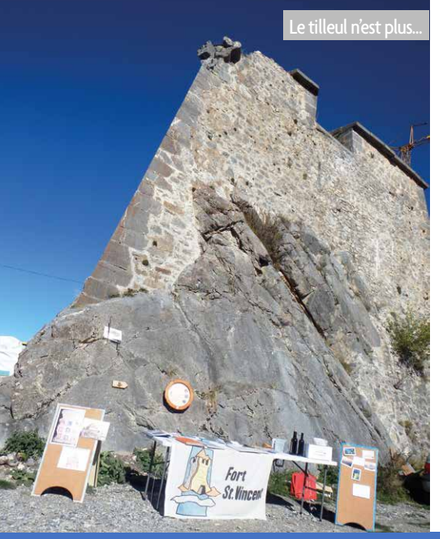

Le tilleul n'est plus...

Les Z'amis du Fort Saint-Vincent

L'association « les Z'amis du fort » aura 20 ans en 2018. Nous fêterons l'événement au printemps.

- En 2017, nous avons organisé plusieurs manifestations grâce au soutien financier de la mairie et au coup de main des bénévoles.
- 03 juin : ateliers cirque gratuits, visites du fort, buffet campagnard et spectacle acrobatique avec la compagnie Etincelle... avec un temps de chien.
- 06 août : apéro en musique, pistou, spectacle laser et musique.
- Pour les journées du patrimoine, comme chaque année, les visites guidées du Fort ont remporté un vif succès (près de 60 personnes) ainsi que la petite expo Vauban et le sentier Nature et Patrimoine jusqu'à la tour, (accessible toute l'année).
- Plusieurs visites guidées ont été faites à la demande de groupes. Nous envisageons pour l'été prochain de programmer à nouveau des visites du fort hebdomadaires.
- Les travaux de la caserne centrale se poursuivent. Un gros chantier d'adduction et d'évacuation d'eau a été réalisé. Le fort sera bientôt hors gel.
- En 2018, nous comptons avancer sur les projets de la Tour Vauban (étude, financement, aménagement...)

N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer activement (4 WE travaux /an), apporter vos compétences, vos dons... manger, rigoler... acheter du vin...
Et venez nous aider à choisir la nouvelle cuvée 2018... au printemps.

CONTACTS :
Les Amis du Fort Saint Vincent
amisfort@free.fr
06 07 22 08 44
www.fort-st-vincent.com

Lendemain meilleur

C'est en 2011, lors d'un voyage humanitaire au Burkina Faso, qu'Odile Ghelab, actuelle présidente de l'association "Lendemain Meilleur", s'est lancée dans l'aventure. Sa rencontre avec des instituteurs burkinabés déjà impliqués dans la lutte contre les inégalités a été déterminante.

L'objectif principal de cette petite association est d'œuvrer pour la scolarisation d'un groupe d'enfants (60) très défavorisés d'un petit village de brousse et de leur apporter le soutien global nécessaire pour qu'ils puissent grandir dans de bonnes conditions (aide alimentaire, aide médicale...).
Maîtresse et directrice de l'école du village, elle concrétise son engagement en organisant de nombreux événements dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes pour collecter des fonds et en se rendant presque chaque année au Burkina-Faso pour encadrer le camp de vacances de Réo, proposé aux 60 enfants tutorés par son association.

Très active et impliquée, Odile aime les valeurs de partage et le rythme africain. Cet été encore, elle s'y sentait comme un poisson dans l'eau.
Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez visiter le site de l'association, alimenté et mis à jour régulièrement par de jeunes bénévoles, dont ses deux filles... La solidarité est une affaire de famille !
Et suivre nos événements sur la page facebook.
Sachez aussi que cette petite association est reconnue d'utilité publique. Vous pourrez donc déduire vos dons dans votre déclaration d'impôts.
https://lendemainmeilleur.wordpress.com
https://fr-fr.facebook.com/association-lendemainmeilleur

QUELQUES FESTIVITÉS 2018

- **Le 26 mai, Fête du pain** au Lautaret avec les Amis du four.
- **Le 14 Juillet, Spectacle "Terres des Seigneurs"** par la Compagnie des Frères Lumières. Mariage de spectacle de feu et de feux d'artifices. Show visuel de 1h20, tout public et spectaculaire. Plage de Saint-Vincent-les-Forts.
- **Le 14 aout, Fête Votive :** forains, concours de boules et DJ
- **Le 15 aout, Fête votive :** forains, concours de boules, dj, Feux d'artifices et concert "Voyages Années 80".
- **Le mercredi 25 juillet, Mercredis des I Brius :** spectacle de rue, animations et ateliers pour les enfants, concerts à partir de 16h30.
- **Le mercredi 1er aout, Mercredis des I Brius :** spectacle de rue, animations et ateliers pour les enfants, concerts à partir de 16h30.

Pour plus d'informations, consultez le site d'Ubaye-Serre-Ponçon ou mieux, y inscrivez-vous, vous aurez toutes les infos en temps et en heure.

Terre des Seigneurs

Feux d'artifice du 15 août

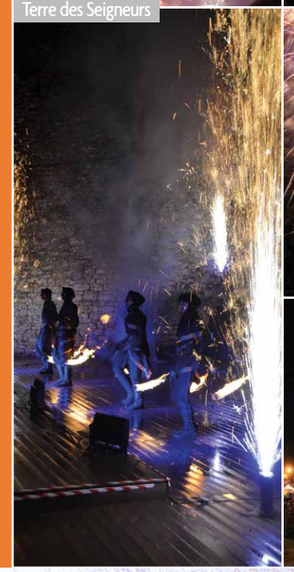

Fête votive

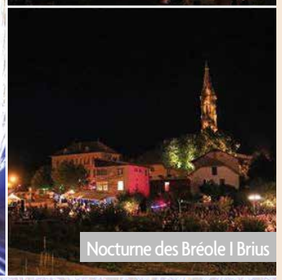
Nocturne des Bréole I Brius

MÉMENTO

Horaires d'ouverture au public :
MAIRIE DE LA BRÉOLE
SIÈGE DE UBAYE-SERRE-PONÇON
Le village
04340 La Bréole
Téléphone : 04 92 85 52 61
Télécopie : 04 92 85 51 81
Mél : mairieubayeserreponcon@orange.fr
Horaire : lundi et jeudi :9h-13h et 13h30-18h mardi, mercredi et vendredi 9h-12h et 13h30-17h

MAIRIE DE SAINT-VINCENT-LES-FORTS (MAIRIE ANNEXE)
Le Village
04340 SAINT VINCENT LES FORTS
Téléphone : 04 92 85 52 08
Télécopie : 04 92 85 57 70
Mél : st.vincent.les.forts@wanadoo.fr
Lundi fermé au public
Mardi de 9H00-13H00 & de 14H00-18H00
Mercredi de 9H00-13H00
Jeudi fermé au public
Vendredi de 9H00-14H30
Sauf absences
Permanence du Maire tous les mardis à partir de 16h00.
Prendre RDV auprès du secrétariat de la Bréole .
Permanence du Maire de la commune nouvelle à la mairie de Saint-Vincent-Les-Forts sur rendez-vous auprès du secrétariat : 04 92 85 52 61

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE SAINT-VINCENT & POINT INTERNET
Téléphone : 04 92 85 51 60
8H45-11H30 du lundi au vendredi
8H45-11H45 un samedi sur deux en alternance avec la Bréole

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE LA BREOLE & POINT INTERNET
Téléphone : 04 92 85 50 60
13H15-16H30 lundi, mardi, jeudi et vendredi
9H00-12H00 un samedi sur deux en alternance avec Saint-Vincent
13H30-16H00 le mercredi en juillet et août

SITE INTERNET UBAYE-SERRE-PONÇON :
Pour toutes vos informations pratiques, vos démarches administratives... Site : www.ubaye-serre-poncon.fr

DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUESS EXTERNES
- Murs des deux mairies
- L'Agence Postale Communale
- La salle polyvalente (intérieur) de septembre à juin
- Plage municipale (juillet-août)

LIGNE DE CAR POUR LES MARCHÉS DE SEYNE, DÉPART À 8H45 LA BRÉOLE, 9H00 LAUTARET
Tous les vendredis de juin à septembre inclus, puis un vendredi sur deux le reste de l'année.
Affichage dans les différents panneaux d'affichage.
Participation : 1,50 €

ÉTAT CIVIL

LA BRÉOLE

Naissances
Tessa CHARBONNIER le 13/12/2017

Mariages
Jean-Jacques ERRUTI
et Corine LAZIZZERA le 26/06/2017

Décès
- Guy BARNEAUD le 23/01/2017
- Jean AILLAUD le 20/03/2017
- Claire LOMBARD née MICHEL le 22/04/2017
- Guillaume GUINAND le 10/05/2017
- Marie-Noëlle MATHIEU née IMBERT le 17/05/2017
- Jocelyne MICHEL née BOUJEANT le 29/05/2017
- Louis PASCAL le 25/11/2017
- M. FANTINO André le 27/11/2017
- René BONNAFOUX le 20/12/2017

SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Naissances
- Liam MICHEL le 19/02/2017
- Zaccharia AOUAD le 02/05/2017
- Latika DOLEVICZENYI le 30/09/2017
- Nathys PIOLLE le 29/11/2017

Mariages
- Ginette SAFOU et Jean-Marc MATHIEU le 21/01/2017
- Corinne AUBERT et Christian GAUTHIER le 10/06/2017
- Leslie SAUNIER et Siegfried MEYEN le 17/06/2017
- Bénédicte GRANIER et Valérie DANTAS le 01/07/2017
- Sylvie PARMENT et Adrien MAUBORGNE le 15/07/2017

Décès
- Cyril SAUNIER le 30/01/2017
- Maurice LAURENT le 04/04/2017
- René HERMITTE le 23/06/2017
- Georges BOUDOUARD le 26/08/2017
- Juliette SAVORNIN née BONNAFOUX le 08/10/2017

LES SALLES POLYVALENTES POUR VOS FÊTES ET RÉUNIONS
Effectuez vos réservations en Mairie
Location de la salle : 40€ par jour
Caution : 350€

DÉCHÈTERIE
Mercredi de 9h30 à 12h00
La future déchèterie sera ouverte deux ½ journées par semaine

RÉCUPÉRATIONS DE CONSOMMABLES
Des réceptacles sont à votre disposition en Mairies pour vos bouchons, cartouches d'encre, toners, piles, téléphones portables hors d'usage et leurs batteries. Le tri sélectif, c'est aussi cela.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSP) DE SEYNE LES ALPES OU DE BARCELONNETTE.
- Rue du Barri 04140 SEYNE..... Tél. : 04 92 35 28 50
- Barcelonnette : Hôtel de Ville .... Tél. : 04 92 80 71 30

POMPIERS-SAMU-GENDARMERIE-SECOURS EN MONTAGNE-SECOURS EN MER (AU LAC) : UN SEUL NUMÉRO : 112

Jean-Michel TRON
Maire d'Ubaye-Serre-Ponçon
Et le Conseil Municipal
Ont le plaisir de vous convier à la présentation des vœux qui se déroulera le
Samedi 6 Janvier 2018 à 18h
Au centre de vacances Réchastel
Bonne année 2018 !